

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2342 - 21 juin 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Retraites

Un droit qu'il faut défendre !



Brésil

**Révolte contre la vie chère,
les gaspillages et la corruption**



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Élection législative de Villeneuve-sur-Lot
 - Montebourg et LVMH
 - Relocalisations et subventions au patronat
- p. 5 ■ Conférence sociale
 - Salaires des patrons
- p. 6 ■ Patrimoine des parlementaires
 - Réforme de l'aide aux entreprises
 - Surpopulation des prisons
- p. 7 ■ France Télécom - Orange
 - Affaire Tapie (suite)
 - Optimisation fiscale d'ArcelorMittal

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Iran : élection présidentielle
 - Révolte au Brésil
 - Grèce et les licenciements à la télé
 - Tunisie : après l'arrestation d'Amina Tyler
- p. 16 ■ La révolte en Turquie
 - La démocratie selon Erdogan
 - Il y a 100 ans
- p. 10 ■ Juin 1913, en Afrique du Sud, les origines de l'apartheid

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Grèves et manifestations contre la politique de santé du gouvernement.
 - Maternité des Lilas Polyclinique de Bordeaux - Nord
 - Hôpital de Vitry-le-François (Marne)
 - Clinique d'Aulnay-sous-Bois (93).
- p. 12 ■ Virgin, Fnac Spanghero - Castelnaudary (Aude) Côte-d'Armor Plate-forme gazière de GDF Suez
- p. 13 ■ Après la grève du 13 juin à la SNCF
 - RATP
- p. 14 ■ Airbus - Toulouse Legrand - Limoges Lafuma (Drôme) Actical - Cournon (Puy-de-Dôme)
- p. 15 ■ PSA Saint-Ouen (93) Lisi - régions Franche-Comté et Nord Hutchison - Chalette-sur-Loing (Loiret)

Lutte Ouvrière à votre rencontre

À partir du 1^{er} juillet et pendant tout l'été, les caravanes de Lutte Ouvrière vont sillonner les routes du pays, faisant chaque jour étape dans une ville différente.

Il n'a pas fallu un an de pouvoir pour que le gouvernement socialiste fasse la preuve qu'il entendait marcher dans les pas de son prédécesseur. Il a poursuivi la même politique d'attaques contre le monde du travail, avec entre autres la loi ANI qui instaure la flexibilité ou celle en préparation contre les retraites. Alors que le chômage ne cesse de croître et que le niveau de vie des travailleurs baisse, Hollande, comme Sarkozy, se montre servile envers le grand patronat,

le laissant libre de licencier tout en lui distribuant des milliards.

Face au mécontentement suscité par la politique de Hollande, il devient urgent pour la classe ouvrière d'imposer une politique lui permettant de rendre les coups au lieu de les encaisser ou, pire, de chercher des solutions miracles auprès d'une extrême droite qui a toujours été, et continue d'être, la pire ennemie des travailleurs.

C'est de tout cela que les militants de Lutte Ouvrière souhaitent débattre avec vous. Alors, venez nous rencontrer lors de notre passage dans votre ville. Vous trouverez ci-dessous les premières étapes de juillet.

Aquitaine

- Lundi 1^{er} juillet : Bordeaux-Centre - Mériadeck (Gironde)
- Mardi 2 juillet : Bordeaux-Nord - Grand-Parc (Gironde)
- Mercredi 3 juillet : Bègles (Gironde)
- Jeudi 4 juillet : Mérignac (Gironde)
- Vendredi 5 juillet : Langon (Gironde)
- Samedi 6 juillet : Libourne (Gironde)

Vosges - Franche-Comté

- Lundi 1^{er} juillet : Épinal (Vosges)
- Mardi 2 juillet : Saint-Dié (Vosges)
- Mercredi 3 juillet : Vesoul (Haute-Saône)
- Jeudi 4 juillet : Belfort (Territoire de Belfort)
- Vendredi 5 juillet : Pontarlier (Doubs)
- Samedi 6 juillet : Besançon (Doubs)



Fête régionale de Lutte Ouvrière

PERPIGNAN

Dimanche 30 juin à partir de 11 h 30
Terrain de la Chapelle-Saint-Pierre à Clair

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent. Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription. Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18** Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

La retraite n'est pas un cadeau, c'est un droit qu'il faut défendre

Hollande annonce une réforme sur les retraites sociale «de justice et d'égalité», mais il va pousser les anciens à se tuer au travail. Il va forcer les salariés à travailler jusqu'à 65, 66, 67 ans et plus, alors que leurs enfants, voire leurs petits-enfants, sont condamnés au chômage. Et il va faire exploser le nombre de retraités pauvres.

En augmentant le nombre d'annuités à 43 ou 44, des millions de travailleurs ne parviendront jamais à cotiser pour une retraite pleine. Les ouvriers qui sont abîmés sur les chaînes de montage, tous ceux astreints au travail en équipe ou de nuit, les femmes qui élèvent leurs enfants, n'auront jamais de pension complète. Les travailleurs licenciés, les ouvriers des abattoirs Doux, ceux de Michelin de Joué-lès-Tours, de PSA ou de Goodyear qui vont se retrouver à Pôle emploi, ne pourront jamais cotiser tous leurs trimestres. Et le gouvernement ose parler de justice !

Quant à ceux qui ont une retraite correcte, ils verront leur pouvoir d'achat entamé, soit parce qu'ils seront plus taxés, soit parce que leur pension sera désindexée, si ce n'est pas les deux à la fois. Lorsque l'on se retrouve à la retraite, on subit déjà une chute de son pouvoir d'achat, et il faudrait se résigner à vivre encore plus mal ? Mais la retraite n'est pas un cadeau, c'est un dû, bien mérité après toute une vie de travail et de cotisations.

Cela fait vingt ans que l'on nous chante le même refrain : « il y a un trou dans la caisse de retraite », « il faut travailler plus longtemps pour sauver les retraites ». Vingt ans que, de réforme en réforme, l'âge de départ est reculé, le nombre d'années de cotisation augmenté et le mode de calcul révisé à la baisse. Et cela fait vingt ans que les pensions diminuent. Non, les retraites ne sont pas sauvées par ces réformes, elles sont démolies, petit à petit !

Il y a trente ans, en 1981, les salariés avaient droit à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités de cotisation. Aujourd'hui, c'est 62 ans avec 41,5 annuités de cotisation. Il y a trente ans, on se disait encore que la vie s'améliorerait et que l'on vivrait mieux que les générations passées. Aujourd'hui, on nous dit que ce n'est plus possible et qu'il faut accepter de reculer.

Mais la fraction la plus riche de la société continue, elle, d'accumuler et de prospérer. On a désormais des PDG payés à coups de millions, des actionnaires rému-

nés à coups de centaines de millions. La société est plus riche qu'elle ne l'a jamais été, tellement riche même que l'argent dégouline à un pôle de la société et alimente à une échelle inédite la spéculation et les paradis fiscaux. Et il faudrait croire qu'il n'y a plus de quoi embaucher, plus de quoi augmenter les salaires, plus de quoi payer les retraites ?

L'argent pour payer les retraites existe. Le gouvernement s'inquiète d'un déficit de la caisse de retraite de 20 milliards prévu en 2020. Mais 20 milliards, c'est le montant du cadeau que le gouvernement octroie au grand patronat avec le crédit impôt compétitivité, chaque année ! Ce n'est donc pas l'argent qui manque.

Les travailleurs ont des droits sur ces milliards, parce que ce sont eux qui les produisent au quotidien. Il faut demander des comptes à tous ces parasites qui prospèrent sur le dos des exploités et qui font reculer toute la société.

Les travailleurs ont aussi toutes les raisons de manifester leur révolte contre ce gouvernement qui se prétend socialiste. Toutes les raisons de manifester leur colère vis-à-vis de ces politiciens qui avaient défilé en 2010 contre la réforme des retraites de Sarkozy, et qui veulent l'aggraver.

La conférence sociale qui s'ouvre jeudi 20 juin est censée donner le coup d'envoi d'une concertation sur les retraites. Mais les dirigeants syndicaux ne sont invités que pour le décor. Ils sont réunis pour faire passer pour un accord négocié ce qui est un diktat du grand patronat et des milieux financiers.

C'est en se prévalant du dialogue social que le gouvernement a imposé la loi sur la flexibilité. Mais, avec cette loi, le gouvernement a fait reculer les droits des travailleurs plus que la droite n'avait réussi à le faire en dix ans. Alors méfions-nous : l'avenir des retraites ne dépend pas des discussions au sommet entre le patronat et les confédérations syndicales, mais du rapport de force que les travailleurs imposeront en se mobilisant.

Le gouvernement montre depuis plus d'un an qu'il est vendu corps et âme à la bourgeoisie. Quelles que soient les modalités qu'il retiendra, qu'il enrobe le tout dans un discours mensonger sur la justice et la concertation, ce sera de toute façon une attaque de plus contre les travailleurs, un racket de plus sur les retraites, qu'il ne faut pas laisser passer.

• Medef

Les conseils de Gattaz au gouvernement

Pierre Gattaz, le fils d'un ancien président du CNPF (l'ancêtre du Medef) de 1981 à 1986, doit prendre les rênes du syndicat patronal le 3 juillet prochain. Avant même sa prise de fonction, il a annoncé la couleur et énuméré tous les cadeaux qu'il demande au gouvernement.

Pour les retraites, la seule chose à laquelle il ne faut pas toucher, selon Gattaz, ce sont les cotisations des entreprises. Pour le reste – désindexation des pensions, passage de 41

à 43 annuités, augmentation de l'âge légal du départ, c'est comme si c'était fait puisqu'il s'agit selon lui d'un problème « mathématique, pas politique ». Une vision « politique » du problème des retraites amènerait les travailleurs à s'en prendre à la racine du mal, c'est-à-dire au droit pour les patrons de licencier comme ils l'entendent, ce qui – entre autres calamités – met à mal les caisses de retraite. Voilà ce que ne veut pas Gattaz.

Pour lui, les retraités, les

chômeurs doivent rester des victimes ; ce qui lui importe, c'est que le gouvernement fasse de nouveaux cadeaux au patronat. Celui de 20 milliards d'euros, déjà accordé par Hollande au nom de la « compétitivité », trouve tout juste grâce à ses yeux. Il le juge « nécessaire mais pas suffisant » et demande une rallonge de... 50 milliards dont la moitié seraient financés par une augmentation graduelle de trois points sur la TVA. Les 25 autres milliards « pourraient être gagnés sur la

protection sociale en général », et la santé en particulier. « Il y a beaucoup d'économies à faire », ajoute-t-il. En parlant d'économies à réaliser, il ne songe évidemment pas aux actionnaires qui vont recevoir cette année un peu plus de 33 milliards d'euros, deux milliards de plus que l'an dernier, pour les seules entreprises non financières du CAC 40.

Les actionnaires, et les riches en général, sont déjà choyés par l'État. Pour Gattaz, c'est insuffisant : « Il faut supprimer

tous les impôts qui sont surtout des symboles politiques dogmatiques : la taxe à 75 % sur les hauts revenus, l'ISF. » Au cas où Hollande n'aurait pas bien compris, Gattaz proposera au gouvernement « que l'on pilote le projet de loi de Finances 2014 ensemble ». Le copilote, Gattaz dans le cas présent, détient la feuille de route et le pilote, Hollande en l'occurrence, a déjà clairement montré qu'il est en phase cinq sur cinq.

Jean SANDAY

• Élection législative de Villeneuve-sur-Lot

Le PS paie aussi sa politique antiouvrière

Le premier tour de l'élection législative partielle à Villeneuve-sur-Lot, la circonscription dont Jérôme Cahuzac était le député, s'est traduit par une défaite cinglante pour le Parti socialiste. Son candidat n'est même pas qualifié pour le second tour. Il n'est arrivé qu'en troisième position avec 23,69 % des suffrages exprimés, derrière les candidats de l'UMP (28,7 %) et du Front national (26 %).

Mais l'autre fait significatif de cette élection est la progression du Front national, qui a augmenté son score de plus de dix points par rapport à ses résultats de juin 2012, l'UMP ne gagnant pour sa part que deux points. L'abstention a été massive, atteignant 54,1 % des inscrits, ce qui est certes une constante dans les élections partielles, mais peut aussi s'expliquer par la désertion d'une partie de l'électorat socialiste, qui a voulu ainsi exprimer son écœurement.

Dès le soir de ce scrutin, les dirigeants du Parti socialiste ont choisi de présenter cette défaite comme anecdote, liée avant tout au scandale Cahuzac. Ils ont aussi attaqué leurs alliés au gouvernement d'Europe écologie-les Verts, coupables à leurs yeux d'avoir présenté une candidature indépendante, et s'en sont même pris au Front de gauche qui lui, pourtant, n'a pas de ministres. Autant de faux-fuyants qui rappellent inévitablement les élections présidentielles d'avril 2002, où le Parti socialiste avait tenté de justifier l'élimination de Lionel Jospin par Chirac et Le Pen en dénonçant la multiplication des candidatures à gauche, comme si cette défaite n'était pas due avant tout à la politique menée par le PS au gouvernement.

À Villeneuve-sur-Lot, l'écœurement vis-à-vis de l'ex-ministre socialiste du Budget, qui se faisait le paladin de la lutte contre l'évasion fiscale pendant qu'il gardait son magot à l'abri en Suisse, et qui mentait pour le cacher, a bien sûr dû jouer pour beaucoup. Mais, au-delà de l'affaire Cahuzac, c'est leur dégoût face à toute la politique menée

par François Hollande, en matière d'emploi, de salaires ou de retraites, qu'ont sans doute voulu exprimer bien des électeurs de cette circonscription frappée par le chômage.

Le fait que ce désaveu ait avant tout profité au Front national est bien sûr inquiétant. Marine Le Pen se présente comme une alternative aux deux partis qui alternent au pouvoir, UMP et PS. Mais, s'il est un jour associé au pouvoir, le Front national mènera la politique la plus hostile au monde du travail, la plus répressive, non seulement contre la fraction immigrée de la classe ouvrière, mais contre l'ensemble des travailleurs et leurs organisations. Toute la politique du PS aboutit à ce résultat lourd de menaces.

Pour en rajouter encore dans le pitoyable spectacle qu'il donnait, le Parti socialiste a appelé dès le soir du scrutin à voter au second tour pour le candidat UMP, prétendant ainsi faire barrage au FN par le soi-disant « front républicain ». Comme si le fait de soutenir une droite qui, elle-même, court en vain derrière le FN, pouvait en quoi que ce soit inverser la tendance ! Comme si apporter ses voix à une droite qui a manifesté pendant des semaines aux côtés du FN dans les rassemblements contre le « mariage pour tous » pouvait représenter une quelconque perspective pour l'électorat populaire.

Le PS au gouvernement mène une politique similaire à celle de la droite. Ce faisant, il renforce la droite, et même sa partie la plus extrême.

Daniel MESCLA

• Montebourg et LVMH

Les flatteries d'un valet à son maître

Samedi 15 juin, devant les caméras, Montebourg a passé deux heures à s'extasier devant les produits fabriqués dans les ateliers de Louis Vuitton, qui appartient au groupe LVMH, numéro 1 mondial des produits de luxe.

Devant Antoine Arnault, fils de Bernard, le fondateur et PDG de LVMH, le ministre s'est lancé dans un discours élogieux : « *La France a besoin de vous, surtout dans cette période où les Français n'osent pas suffisamment croire en eux* », a osé dire ce ministre d'un gouvernement prétendument socialiste. Il a même ajouté : « *Félicitations au groupe LVMH, continuez à aller encore plus vite, encore plus loin, nous ne nous en porterons que mieux !* »

L'obséquiosité de

Montebourg envers LVMH est le pendant de la politique que le PS a toujours eue à l'égard des capitalistes français, et notamment à l'égard de ce groupe. Et ce, bien que Bernard Arnault ne cache pas ses amitiés politiques à droite. Il a été témoin de mariage de Sarkozy en 1996 et a fêté avec lui au Fouquet's sa victoire à la présidentielle de 2007, ce qui ne l'a pas empêché d'entretenir de cordiales relations avec un PS auquel il doit d'ailleurs son ascension fulgurante à partir des années 1980.

En effet en 1984, alors entrepreneur dans l'immobilier, Arnault propose à l'État de racheter pour un franc symbolique le groupe Boussac, ancien empire du textile en déliquescence, dans lequel le gouvernement Mauroy a investi un milliard de francs afin de le sauver de la faillite. Le gouvernement accepte

de brader Boussac, qui possède entre autres les marques Bon Marché, Conforama, et surtout Christian Dior. Bernard Arnault dépèce alors le groupe. Il revend les parties moins rentables, mais conserve Christian Dior, ce qui lui permet de se lancer dans l'industrie du luxe.

Aujourd'hui, Bernard Arnault est la première fortune de France, avec un patrimoine estimé à 29 milliards d'euros. Et c'est devant cette fortune, symbole des inégalités criantes entre riches et pauvres, du gaspillage et de l'absurdité d'une économie qui fabrique des produits de luxe pour une minorité, mais est incapable de donner du travail à tout le monde, que le « socialiste » Montebourg se pâme.

Pierre MERLET

• Relocalisation

Encore des subventions au patronat

Prétendant vouloir créer des emplois par la « réindustrialisation » du pays, Montebourg vient d'annoncer fièrement la création pour juillet prochain d'un site Internet baptisé Colbert 2.0, destiné à encourager les relocalisations de PME en France.

Le nom du site évoque bien sûr celui du ministre de Louis XIV, Colbert, qui en son temps avait conduit une politique interventionniste de l'État pour développer le commerce et l'industrie, à l'époque où la bourgeoisie accélérât son expansion.

Mais aujourd'hui, même en se prévalant de Colbert, prétendre lutter contre le chômage par la relocalisation de PME, tout en laissant des grands groupes fermer des usines et licencier en masse, c'est jeter

de la poudre aux yeux.

Si les mots de Montebourg sont creux quand il s'agit de s'en prendre au chômage, ils se chargent d'une certaine consistance quand il s'agit d'« *apporter une aide concrète aux entreprises qui souhaitent relocaliser et qui ont relocalisé* ». Le site de Montebourg permettra ainsi aux entreprises d'effectuer un auto-diagnostic et de mesurer leur « potentiel de relocalisation ». Un montant de 50 millions d'euros sera affecté aux relocalisations, ainsi que des aides à la réindustrialisation qui représentent 160 autres millions. Dans chaque région, les PME trouveront un interlocuteur chargé de leur « *simplifier et débroussailler tous les problèmes administratifs* ».

La seule perspective claire de ce projet est de permettre à certaines entreprises de toucher des subventions de l'État. Le ministre reconnaît lui-même

que les relocalisations ne concernent jusqu'à présent que quelques centaines d'entreprises, et il se garde bien d'évoquer un chiffre concernant le nombre d'emplois qu'une telle opération pourrait créer. En attendant, des sociétés comme Rossignol, Meccano, Eminence, Kindy, etc., qui ne sont pas précisément des PME au bord de la faillite, vont recevoir un joli cadeau de la part du gouvernement.

Et toute cette opération se fait au nom de la mise en valeur du « made in France », dans la lignée des campagnes précédentes de Montebourg. Si le gouvernement voulait vraiment lutter contre la désindustrialisation et le chômage, il commencerait par empêcher les licenciers de licencier, en toutes circonstances, plutôt que de les gaver de subventions.

P. M.



• Conférence sociale

S'opposer aux prochains mauvais coups

La voilà la « grande conférence sociale 2013 ». Les 20 et 21 juin, confédérations syndicales et représentants du patronat devaient s'installer pour « dialoguer » sous le patronage du gouvernement. Et le président de la République en personne devait sonner l'ouverture de la messe.

Sont au programme la formation professionnelle, les conditions de travail, les filières d'avenir, l'avenir des services publics de même que celui de la protection sociale et... des retraites. À l'issue de ces deux journées de « tables rondes », le Premier ministre définira la « feuille de route ». Ensuite, il y aura des mois de négociations pour aboutir à un « accord » avant la fin de l'année, puis à une loi de réforme, notamment de réforme des retraites.

C'est exactement le même planning et la même opération que celle qui, après la conférence sociale de juillet 2012, a permis au gouvernement

d'imposer l'ANI (Accord national interprofessionnel), puis la loi dite de « sécurisation de l'emploi » qui ne sécurise que la volonté du patronat d'en finir avec ce qui reste des droits des travailleurs.

Aujourd'hui la mascarade a pour but d'imposer la volonté du patronat en matière de retraites – travailler plus longtemps, cotiser davantage pour toucher une pension plus faible – et de la travestir en un « accord » négocié avec les confédérations syndicales. Tel est l'objectif du gouvernement. Et le Premier ministre s'en frotte les mains : « *Le dialogue social, c'est la marque de fabrique de notre gouvernement. C'est la bonne méthode et tous les partenaires sociaux la partagent.* »

Certaines confédérations syndicales renâclent. Le secrétaire général de FO menace : « *Si les pistes retenues ne vont pas dans le bon sens, nous n'hésiterons nullement à mobiliser.* » De son côté la CGT annonce « *plusieurs grands meetings sur tout le territoire dès la rentrée de*



Parisot et Thibault lors d'une précédente réunion organisée par Matignon.

septembre » et devrait décider d'ici la fin du mois d'une « *journée d'action interprofessionnelle en lien avec le calendrier parlementaire concernant les grands dossiers sociaux et notamment la réforme des retraites.* »

Qu'une journée d'action soit prévue, c'est vraiment le moins, mais à condition qu'elle ne soit pas un simple alibi. Pour mettre en échec les projets gouvernementaux

et patronaux, il faut une forte mobilisation des travailleurs. Certes, elle ne se décrète pas en appuyant sur un bouton mais au moins doit-elle être annoncée, préparée de manière à convaincre les travailleurs, à leur donner confiance dans leurs forces et leur capacité à lutter. Et le fait de participer au simulacre de dialogue instauré par le gouvernement n'est pas la meilleure façon de préparer cette mobilisation.

Les récentes journées de grève dans les transports ont montré que bien des salariés comprennent la nécessité d'une riposte. Alors, pour que le rapport de force change enfin en faveur des travailleurs, il faut préparer une riposte à la hauteur des attaques en commençant par s'opposer clairement aux politiques patronales et gouvernementales.

Sophie GARGAN

• Salaires des patrons

Un tour de passe-passe « remarquable »

« Remarquable ». Pierre Gattaz, qui prendra la tête du Medef (principale organisation patronale) le 1^{er} juillet, qualifie ainsi ce que le Medef et l'Afep (les cent plus grandes sociétés privées du pays) appellent leur « code de bonne conduite ». Un document qu'ils ont remis à François Hollande en le présentant comme destiné à « éviter les excès » en matière de rémunération des dirigeants d'entreprise.

Le plus remarquable dans l'affaire, c'est la comédie qu'a jouée le patronat avec le gouvernement comme metteur en scène.

Voici quelques mois, après avoir un peu rogné le salaire fixe, mais pas les primes, des dirigeants d'entreprises publiques, Hollande déclarait qu'il allait aussi limiter les revenus des patrons du privé.

Ce n'était pas bien radical : plusieurs pays, dont la Suisse, le font déjà. Et sur ce qui est décisif, le fait que ce sont les grands groupes et leurs actionnaires qui mènent la danse et finalement toute la société, cela n'aurait rien changé.

Mais même ce pas grand-chose a paru encore trop contraignant au patronat. Alors, il y a un mois, le

ministre de l'Économie, Pierre Moscovici, a annoncé qu'il s'en remettrait à une « autorégulation exigeante » du patronat.

L'expression ronfle d'autant plus qu'elle est pleine de vent. Ainsi, une publication économique, *L'Expansion*, écrit, en précisant qu'elle cite le patronat : ce code résulte « *d'une large consultation (Autorité des marchés financiers, Trésor, représentants des investisseurs)* ». Bref, partant du principe qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même, le patronat s'est « consulté » avec les gens de son monde.

Résultat : ce qui serait la principale innovation du texte – soumettre les rémunérations des dirigeants de société

à l'assemblée des actionnaires et non plus à leur seul conseil d'administration – ne concerne que leurs rémunérations... passées. De plus, le vote des actionnaires, est-il précisé, « *n'est que consultatif* ». Quant aux « retraites-chapeau », qui défrayent la chronique tant elles sont énormes au regard des retraites des salariés qu'attaquent gouvernement et patronat, on les limitera à 45 % du revenu de référence... qu'il suffira aux patrons de relever pour ne rien perdre !

Gattaz, Laurence Parisot et leurs pareils sont ravis. Le gouvernement aussi, qui présente cette esbroufe patronale comme une « *autorégulation exigeante* » en matière de revenus.

Et puisque ce système semble donner toutes satisfactions en haut lieu, pourquoi, en bas, les travailleurs ne se l'appliqueraient-ils pas à eux-mêmes ? Autoréguler salaires, pensions et allocations, chiche ! En commençant par un rattrapage pour tous de 300 euros. Il faudra aussi indexer automatiquement salaires et pensions sur le coût de la vie...

Mais cela, les travailleurs

devront l'imposer, comme toutes leurs autres exigences vitales, au patronat et au gouvernement qui le sert.

Pierre LAFFITTE

Réactionnaire sur toute la ligne

Recevant 45 parlementaires français au Vatican, le pape les a incités à « *amender et même abroger* » les lois qui déplaisent à l'Église.

Cela vise d'abord le droit à l'interruption de grossesse, au mariage pour tous ou celui pour les malades de mourir dans la dignité.

Mais il y a aussi le divorce qui, selon l'Église, brise ce que dieu a uni. Le pape veut-il le faire interdire ? Et pourquoi pas interdire le recours aux anesthésiques pour les futures mamans, puisque la Bible affirme : « *Tu accoucheras dans la douleur* » ?

28 % de marge, une misère ?

Dans une interview au journal *Le Monde*, Gattaz a cité le chiffre de 28 % comme étant le taux de marge moyen des entreprises en France. C'était pour s'en plaindre, car il serait inférieur à la moyenne européenne. Mais, tout inférieur qu'il soit, ce niveau de marge semble tout

de même confortable pour les patrons français.

Il est vrai la marge des entreprises n'est qu'une « *approximation du profit* » dicit l'Insee car pour passer de la marge au profit il faut retirer les amortissements, le paiement des frais financiers sur les emprunts et l'impôt sur les

sociétés. Mais quel travailleur n'a pas rêvé d'une augmentation de salaires de 28 %, à laquelle il faudrait retirer un surplus d'impôts, et d'autres frais.

Décidément les patrons pleurent toujours la bouche pleine.

J.S.



La prison de la Santé, à Paris. À l'intérieur, une vie aussi noire que les murs...

• Surpopulation des prisons

Une situation explosive

Mardi 18 juin, les surveillants de prison ont exprimé leur colère devant la dégradation de leurs conditions de travail due au manque de moyens, ceci étant amplifié par la surpopulation carcérale. Partout en France ont eu lieu des blocages et des rassemblements devant les établissements pénitentiaires, empêchant par exemple le passage de livraisons de marchandises ainsi que des extractions de détenus convoqués au tribunal, ou retardant les parloirs lorsqu'ils étaient maintenus.

Jamais la surpopulation carcérale n'avait atteint un tel niveau, avec 67 839 détenus pour 57 235 places, ce qui conduit à faire des prisons des lieux ingérables. Du fait du manque de place, les détenus sont bien souvent entassés à trois dans une cellule de 9 m²; faute de personnel en nombre suffisant, les actes de la vie quotidienne (douches, promenades, parloirs...) deviennent

difficiles à assurer correctement. La promiscuité et les mauvaises conditions de vie des détenus et la déshumanisation qui en résulte créent un climat de violence grandissante dont les gardiens sont les premières victimes.

Face à cette situation explosive, le personnel pénitentiaire demande l'embauche immédiate de 1 300 personnes, ce qui permettrait déjà de faire

baïsser la pression. Et plus que la construction de nouveaux centres de détention, le développement de peines alternatives, tel le port du bracelet électronique pour les petits délinquants qui ne présentent pas de danger pour la société, pourrait déjà permettre de désengorger les prisons.

Le surpeuplement carcéral, qui ne date pas d'aujourd'hui, s'est accéléré avec la politique du tout sécuritaire menée sous le précédent gouvernement, notamment avec l'instauration des peines plancher qui a augmenté pour les détenus le temps passé en prison. Mais rien n'a été fait depuis un an pour tenter d'y mettre fin.

Marianne LAMIRAL

Conditions de travail dignes du 19^e siècle

Le conseil constitutionnel vient de rejeter la requête de deux détenus de la prison de Metz, qui contestaient un article du code de procédure pénale selon lequel « le travail des personnes incarcérées ne fait pas l'objet d'un contrat de travail ». Il a estimé que ce régime, qui fait des prisonniers une main-d'œuvre ne bénéficiant pas des mêmes droits qu'hors les murs, était conforme à l'esprit de la constitution.

Ce n'est pas l'avis du contrôleur général des lieux de privation de liberté, qui a publié un communiqué de presse et juge la décision « cruellement décevante ». Il estime en effet que les règles générales du travail pourraient tout à fait être appliquées en prison, à de rares exceptions près.

Il cite quelques exemples des nombreux abus qu'il a observés au fil de ses visites : « Des personnes continuant à travailler, dans une cellule, à 23 heures; des « auxiliaires » du service général [blanchisserie, cuisine, électricité dans l'enceinte pénitentiaire] requis sept jours sur sept; un responsable de travail refusant l'éventuelle venue d'une femme en atelier au motif qu'elle est en état de grossesse; des produits toxiques manipulés

sans les équipements prévus; des inspections du travail quasi inexistantes; l'absence d'indemnités journalières en cas de maladie... »

Il pointe également du doigt la rémunération réelle des détenus, « le plus souvent inférieure à ce qu'exige le code de procédure pénale », et qui ne vole déjà pas haut : entre 20 % (1,89 euro) et 45 % (4,24 euros) du smic horaire brut. La main-d'œuvre carcérale est ainsi une aubaine non seulement pour l'administration, mais pour les entreprises privées qui en bénéficient. Or pour beaucoup de détenus qui ne peuvent recevoir d'aide de leur famille, le travail en prison est la seule source de revenus.

La loi pénitentiaire de 2009 a établi, en lieu et place du

contrat de travail, un « acte d'engagement » entre le chef de l'établissement pénitentiaire et le détenu, qui comporte obligations et rémunération de ce dernier. Si le détenu déroge à un aspect de cet accord, il peut être aussitôt « déclassé », autrement dit licencié. En revanche, aucune conséquence si l'employeur ne respecte pas sa part du contrat. Le Parti socialiste, quand il était dans l'opposition en 2009, fustigeait pourtant la loi pénitentiaire et exigeait l'introduction du contrat de travail en prison, mais Christiane Taubira, l'actuelle garde des Sceaux, se félicite de la décision du conseil constitutionnel et défend à son tour « l'acte d'engagement ».

On ne peut que renchérir à l'avis du contrôleur général, qui estime que ce dispositif « s'apparente davantage aux conditions de travail du premier âge industriel qu'à celles de la France de ce jour ».

Pierre MERLET

• Patrimoine des parlementaires Comment le déclarer sans le déclarer

À partir du 17 juin l'Assemblée nationale a entamé le débat à propos de la future loi de « transparence de la vie publique ». Hollande s'était engagé, à la suite du scandale Cahuzac, à ce que soient publiés les patrimoines des ministres et des parlementaires. Les ministres seraient, en principe, favorables à cette transparence; en revanche la plupart des parlementaires y sont farouchement opposés. En tête des opposants il y a Bartolone, président de l'Assemblée nationale, en phase avec la majorité des parlementaires du PS. À droite ce n'est guère très différent, Christian Jacob étant pour l'UMP vent debout contre le projet.

Mais comment faire pour donner quand même l'impression à l'opinion publique que les politiciens ne se protègent pas eux-mêmes? Surtout à la suite

de l'élection de Villeneuve-sur-Lot, où le PS vient d'être éliminé au premier tour, là où Cahuzac avait été élu avec 60 % des suffrages.

Du coup il est prévu que les patrimoines seront déclarés en préfecture et que les citoyens pourront les consulter, après en avoir fait la demande, mais avec interdiction de les publier.

Que vaudra réellement cette « protection »? Que se passera-t-il si on retrouve les informations sur tel ou tel site internet, ou dans la presse suisse ou belge?

Cette cote mal taillée a tout de même un mérite, celui de montrer à quel point un grand nombre de parlementaires veulent couvrir du manteau du secret leur patrimoine, voire leurs revenus. Et quand on veut cacher quelque chose, c'est qu'on a quelque chose à cacher...

André VICTOR

• Réforme de l'aide aux entreprises

Le patronat n'a rien à craindre

En février dernier, le gouvernement a chargé un député socialiste, Jean-Jack Queyranne, de faire le point sur les dispositifs d'aides publiques aux entreprises, avec la mission d'y dégager deux milliards d'euros d'économies sur la période 2014-2015. Dans le rapport remis mardi 18 juin à Montebourg, le député propose de supprimer environ 170 dispositifs – soit environ le quart de ceux qui existent – ce qui se traduirait par près de trois milliards d'économies pour le budget de l'État sur deux ans.

Avec trois milliards d'euros comme avec deux milliards, on est loin du compte : une goutte d'eau d'économies dans un océan de subventions. « Le champ des aides étudiées a été ramené à 46,5 milliards d'euros » explique le journal *Les Échos*. Certains dispositifs d'aide au patronat – en fait les plus coûteux pour les contribuables – ont en effet été exclus de cette recherche d'économie, comme les dispositifs d'exonérations de cotisations sociales (près de 30 milliards d'euros par an) ou le récent crédit d'impôt compétitivité (un cadeau de 20 milliards

d'euros par an). Le journal *Le Monde*, dans un article sur le rapport Queyranne, évalue à 100 milliards d'euros le montant global annuel des aides aux entreprises. C'est sans doute loin de la réalité, mais c'est de toute façon bien plus que le déficit annuel du budget de l'État : environ 66 milliards d'euros.

Ces milliards de subventions, d'avantages fiscaux, d'exonérations, c'est essentiellement aux grandes entreprises, à leurs patrons et à leurs actionnaires qu'ils bénéficient. Mais eux ne sont pas visés. En revanche, le rapport propose de revoir les taux réduits des taxes sur l'essence dont bénéficient les chauffeurs de taxi ou les agriculteurs, par exemple, le régime fiscal avantageux qui profite aux petits épargnants détenteurs du livret de développement durable ou encore les aides en faveur des buralistes... C'est ce qui s'appelle tourner autour du pot, et se tromper volontairement de cible. Pour combler le trou dans les caisses de l'État, c'est à ceux qui le creusent qu'il faut s'en prendre.

Jean-Jacques LAMY

• Affaire Tapie (suite)

Les mises en examen se multiplient

Parmi les personnalités mises en examen dans l'affaire Tapie pour « *escroquerie en bande organisée* », le plus en vue est l'actuel Pdg de la société Orange, Stéphane Richard. D'autres devraient suivre. En effet, les juges considèrent que la procédure d'arbitrage qui a favorisé Tapie – et soulagé l'État de 403 millions d'euros à son profit – était un « simulacre ».

Les autres personnes mises en examen ou entendues par le juge sont l'arbitre Pierre Estoup, poursuivi pour connivence avec Tapie, Jean-François Rocchi qui présidait le CDR, l'organisme chargé de solder le passif du Crédit Lyonnais, Claude Guéant, l'homme des basses œuvres de Sarkozy et son adjoint de l'époque François Pérol.

Stéphane Richard a expliqué aux enquêteurs que lui, Rocchi, Tapie et Pérol étaient présents, le 16 juillet 2007, à une réunion organisée justement par Guéant où a été mise au point la procédure favorable à Tapie.

Dès le départ, tout le monde a compris que Tapie avait bénéficié d'un coup de pouce de Sarkozy en remerciement de son soutien politique. Et ce que les juges sont en train de reconstituer, c'est la façon dont ce favoritisme s'est exercé.

Tout ce petit monde s'est en effet agité pour que 403 millions tombent dans l'escarcelle de Tapie. Or cet argent est de l'argent public. Maintenant que la combine est éventée, la moindre des choses serait que cet argent retourne là d'où il a été détourné. Pour cela, il faudrait que le gouvernement se porte partie civile et exige la restitution de l'argent. Or, jusqu'à présent, s'il en a été question à plusieurs reprises, cela n'a pas encore dépassé les déclarations d'intention.

Il reste un autre scandale de taille, le fait que Sarkozy, protégé par son immunité présidentielle, ait été le véritable chef de cette « bande organisée ».

Jacques FONTENOY

• France Télécom – Orange

Les suppressions d'emplois ne seront pas condamnées en justice

Le 16 juin, Hollande a donc annoncé le maintien à la tête de France Télécom de Stéphane Richard. Plusieurs reportages ont fait état d'un soutien du personnel de France Télécom à « son » PDG.

Il s'agit pour la plupart de témoignages de cadres ou de syndicats complaisants. Un militant CGT des boutiques Orange indiquait au contraire que, dans son secteur, le sort du PDG importe peu, au moment où la pression sur les équipes s'accroît pour qu'elles tiennent leurs objectifs de vente. Dans ses communiqués, la CGT est allée dans ce sens, se déclarant « *mobilisée avant tout sur l'avenir du personnel, confrontée aux suppressions d'emplois et aux restructurations incessantes, plutôt que sur celui du PDG* ». Mais au début de l'année, la direction de ce syndicat a signé un accord qui entérine les suppressions d'emplois.

Si, de son côté, Sud s'est prononcé pour le départ du PDG, c'est en s'inquiétant de « *l'image du groupe tout entier* » qui sera « *dégradée* » si

celui-ci reste à la tête de France Télécom ! L'image de groupe ne fait pas la réalité de l'entreprise. Il y a d'un côté le PDG qui a permis aux actionnaires, aux trois quarts privés, de recevoir 27 milliards d'euros de dividendes en dix ans, et de l'autre les travailleurs à l'origine de cette richesse et qui doivent travailler toujours plus.

En octobre dernier, Stéphane Richard avait laissé croire à des embauches en annonçant le recrutement de 4 000 personnes en CDI entre 2013 et 2015. Mais dans le même temps, près de 11 000 départs sont attendus car beaucoup de travailleurs engagés à l'époque des PTT arrivent en retraite. Le solde est donc largement négatif. Par exemple, au service informatique d'Ile-de-France, seul un départ sur cinq est remplacé. Au niveau national, sur les quelque 10 000 travailleurs de l'unité technique chargée entre autres du développement de la fibre et du mobile, 300 départs en retraite sont prévus dès 2013, auxquels s'ajoute la possibilité d'un temps partiel pour

500 travailleurs de plus de 55 ans. Eh bien, il n'est prévu que 80 embauches !

France Télécom ne fait plus la « une » comme en 2009 quand le plan « Next », qui visait à supprimer 22 000 postes en trois ans, avait conduit à des situations insupportables chez les travailleurs du rang et des cas de conscience dans l'encadrement conduisant certains à la dépression, et au final au suicide de plus de cinquante salariés.

Stéphane Richard, arrivé à l'été 2009, a eu beau jeu d'apparaître comme le chevalier blanc, se targuant de signer des accords avec les syndicats, CGT et SUD compris. Il n'y a plus les mutations forcées, parfois à plus de 50 km de son lieu de travail. Mais, au nom d'une polyvalence des tâches et de l'entraide, chacun est amené à faire dans tous les services le travail de plusieurs.

Que l'actuel PDG reste jusqu'à la fin de son mandat dans un an ou qu'il soit débarqué d'ici là, cela ne change pas le combat qui reste à mener contre sa politique.

Correspondant LO

• Optimisation fiscale

Comment ArcelorMittal lamine ses impôts...

Des émissions télé, des articles dans la presse ont levé un coin du voile sur les paradis fiscaux et sur la manière dont les grands groupes capitalistes arrivent à échapper à l'impôt, un sujet que le G8 vient de mettre gravement à l'ordre du jour de son sommet.

Ainsi en 2012, le groupe ArcelorMittal n'a pas payé d'impôts dans toute l'Europe occidentale. Mieux, selon *Médiapart* qui a consacré une série d'articles au numéro Un mondial de l'acier, ArcelorMittal disposait d'un crédit d'impôt auprès du fisc de 2,2 milliards de dollars.

Tout cela grâce à « l'optimisation fiscale », un joli mot pour désigner un ensemble de combines réalisées au détriment du fisc, sans que celui-ci ne s'en émeuve beaucoup.

Le *Canard enchaîné* avait déjà révélé comment, en faisant transiter l'achat de matières premières et la commercialisation des produits finis par le biais de sociétés luxembourgeoises,

ArcelorMittal avait fait fondre les bénéfices des usines Atlantique-Lorraine du groupe (dont Florange et Dunkerque sont les plus connues).

Cela n'a pas suscité la curiosité du fisc. Et seuls des esprits chagrins feraient le lien avec le fait que Christine Lagarde, la ministre des Finances de l'époque, est, selon *Médiapart*, une habituée du yacht de luxe de la famille Mittal qui croise en Méditerranée.

Jusqu'à tout récemment, plusieurs centres financiers du groupe étaient installés en Belgique où les sociétés pouvaient déduire de leurs impôts 3 % de leur trésorerie.

Avec une trésorerie de 46 milliards d'euros en 2009, Arcelor a ainsi pu déduire 1,28 milliard de ses impôts : il n'a payé que 496 euros d'impôt à la Belgique ! Tout allait pour le mieux mais comme les règles fiscales ont changé, fin 2012, ArcelorMittal a reversé quasiment toute sa trésorerie de la Belgique vers le Luxembourg.

ArcelorMittal met maintenant le cap sur Dubaï où il

Arcelor à Saint-Chély-d'Apcher.



dispose déjà de deux sociétés, LNM International ou encore LNM Global IT Services (LNM étant les initiales de Lakshmi Narayan Mittal). Il vient de créer, pour transférer un de ses centres financiers belges, une filiale « ArcelorMittal International FZE », installée sur la zone franche de Dubaï, où, en plus du soleil, il y a zéro impôt et une protection assurée contre toutes les curiosités. La seule chose que l'on sait c'est que moins de dix personnes y

travaillent.

Si Lakshmi Mittal sait protéger les affaires de son groupe, il sait fort bien organiser ses affaires privées pour autant que la barrière entre les deux soit étanche. Citoyen britannique, il a négocié avec le fisc anglais un montant forfaitaire d'impôt de 58 530 euros, une misère pour le chef d'une famille qui a touché 6 milliards de dividendes du groupe ArcelorMittal depuis sa création.

Selon un député PS, les

pratiques fiscales de Mittal sont « *à la limite de l'abus de droit* ». Mais tous ces montages perdurent sous tous les gouvernements quelles que soient les rodomontades de Montebourg qui avait menacé Mittal d'un redressement fiscal de 1,3 milliard d'euros.

Les huissiers ne sont toujours pas arrivés jusqu'à Mittal : ils avaient sans doute trop à faire avec les manifestants de Florange.

Étienne HOURDIN

Iran
Élection présidentielle
Rohani, ayatollah « réformateur » ?

L'élection présidentielle iranienne du 14 juin a été remportée dès le premier tour par l'ayatollah Hassan Rohani. C'est donc un « modéré », ou considéré comme tel, qui succède à Mahmoud Ahmadinejad, au pouvoir depuis 2005.

Une élection sous contrôle

La République islamique est un régime théocratique et dictatorial dans lequel la liberté d'expression est exclue, les droits syndicaux inexistantes et les femmes considérées comme des sous-citoyennes.

Élu dans le cadre de cette présélection des candidats, Rohani

est donc comme les autres un pur produit du système. C'est un religieux qui a une longue carrière derrière lui: dans les années 1980 déjà, il faisait partie des dirigeants de l'armée pendant la guerre contre l'Irak.

La population paie le prix des sanctions économiques

Lors de la campagne présidentielle, Rohani a pris quelques

distances avec la ligne dure du régime: il a promis de chercher un certain apaisement vis-à-vis des pays occidentaux afin d'espérer un allègement des sanctions et a même fait quelques promesses sur les libertés publiques.

En tout cas, dans la mesure où il apparaissait comme une alternative, les voix qui se sont portées sur lui sont sans doute en partie le reflet du mécontentement de la population.

Cette situation s'explique en grande partie par les sanctions internationales: pour empêcher

L'Iran de développer son programme nucléaire, les États-Unis et l'Europe lui ont imposé un embargo très strict. Les exportations de pétrole, principale ressource du pays, ont chuté et les revenus liés au pétrole ont été divisés par deux en 2012.

Mais si les pays impérialistes sont responsables de cet isolement économique dramatique, c'est bien le régime iranien qui choisit de faire porter le poids des restrictions sur la population, notamment en laissant filer l'inflation.

Alternance politique ou contestation sociale ?

La victoire de Rohani apparaît comme un désaveu de la politique d'Ahmadinejad. Il est difficile de savoir dans quelle mesure cette élection suscite de l'espoir dans les classes

populaires. Les manifestations de soutien à Rohani semblent toucher surtout les étudiants et la petite bourgeoisie urbaine.

Mais, passé la campagne électorale, il n'y a guère de changement à attendre de cette élection, pas même sur le plan des libertés publiques: le dernier « modéré » au pouvoir, Khatami, président entre 1997 et 2005, n'avait pas hésité à réprimer violemment des manifestations étudiantes de 1999.

Il est possible que, sous sa présidence, les relations entre l'Iran et les États-Unis s'améliorent, et même que cela corresponde à un choix partagé par Khaméni et les autres dignitaires du régime.

Claire DUNOIS



L'une des Femen, la tête recouverte d'un vêtement, comparait devant un juge.

un sit-in dans la région minière de Metlaoui (300 kilomètres au sud-ouest de Tunis), afin de réclamer des créations d'emplois à la Compagnie des phosphates, ont été rudement dispersés.

Le gouvernement encourage les plus réactionnaires à se sentir tous les droits, contre les travailleurs et en particulier contre les femmes. Car, pendant que, devant un ministre venu des Pays-Bas,

Viviane LAFONT

Brésil
Révolte contre les tarifs des transports, et au-delà

Les manifestations qui ont parcouru les avenues des principales villes du Brésil, dans la soirée du lundi 17 juin, étaient les plus nombreuses depuis celles qui en 1992 avaient obtenu la démission du président corrompu Fernando Collor.

L'augmentation du prix des transports a été la goutte d'eau qui a fait déborder la colère populaire. À Sao Paulo, le ticket de métro est passé de 3 à 3,20 reales (1,12 euro). Des hausses semblables sont intervenues à Rio et dans la plupart des grandes villes.

Dans les grandes villes brésiliennes, les transports en commun sont un désastre. Ces villes se sont démesurément développées dans les années 1950-1960, en même temps que le parc



Manifestation étudiante devant la mairie de Sao Paulo.

automobile et les autoroutes. Les chemins de fer y sont à peu près inexistantes, le réseau du métro embryonnaire et les dizaines de milliers de bus et de camions se mêlent aux autos (à Sao Paulo plus de 5 millions) pour former de gigantesques embouteillages.

Ce n'est pas le problème des compagnies de bus, toutes privées, qui ne visent qu'à tirer le maximum de profits des usagers, tout en empochant les aides des municipalités, des États et de l'État central. C'est ainsi que le maire de Sao Paulo a non seulement accepté les dernières augmentations, mais qu'il a aussi autorisé 75 passagers par bus, au lieu de 65 jusqu'ici.

compagnies, qui financent leurs campagnes électorales. Le salaire minimum brésilien équivaut à 240 euros, et le salaire ouvrier moyen à Sao Paulo est environ le double.

les transports et seraient obligés de se déplacer à pied. Le Brésil accueille en ce moment la Coupe des confédérations, prélude à la Coupe du monde de football l'an prochain.

(15 milliards de dollars pour le Mondial de 2014) qui suscitent la révolte, à un moment où la croissance est en panne, où l'inflation dépasse 6 % et où la santé, le logement et l'éducation partent à vau-l'eau.

Vincent GELAS

Sylvie MARÉCHAL

Grèce
Cinéma gouvernemental et réalité des licenciements

Enfin l'ERT, la télévision publique grecque, devrait rouvrir, mais ce ne sera que temporaire, jusqu'à la création d'un nouvel organisme.

La fermeture a été brutale, le gouvernement n'a pas hésité à envoyer la police neutraliser l'émetteur d'Athènes et à planter les spectateurs sidérés devant des écrans devenus subitement noirs.

La Gauche démocratique, ont fait savoir qu'ils n'avaient pas été consultés, sans s'aventurer trop loin dans la critique d'une politique dont ils sont co-responsables.

Le Premier ministre a peut-être reculé sous la pression, celle des manifestants et des travailleurs qui occupaient leurs locaux, mais aussi celle de ses mentors européens et de ses partisans grecs peu soucieux de le voir réactiver une contestation pouvant peut-être déboucher sur de nouvelles élections.

on avance le chiffre de 1 000 à 1 200 employés au lieu de 2 700. Le gouvernement grec s'est engagé auprès de la Troïka (l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le FMI) à 15 000 suppressions d'emplois dans les organismes publics, dont 2 000 avant la fin juin. Depuis des mois, malgré des suppressions de postes et des campagnes de dénigrement des fonctionnaires, les objectifs ne sont pas atteints.

Au sommaire de Lutte de classe n° 152 (mai-juin)

- France: Les mobilisations contre Hollande et la nécessité d'une politique de classe
Paradis fiscaux: de l'évasion fiscale des plus fortunés à la finance débridée
Chypre: Du paradis fiscal à l'enfer de la crise du capitalisme
Hongrie: La spirale infernale de la surenchère nationaliste
Espagne: Face à la faillite de la gauche et aux attaques des capitalistes et de la droite, quelles perspectives pour la classe ouvrière?
États-Unis: Detroit: une grande ville ouvrière dépeçée par l'avidité sans bornes des capitalistes
Prix 2 euros - Envoi contre 5 timbres à 0,63 euro.



• Juin 1913, Afrique du Sud

Les origines de l'apartheid

Lorsqu'on parle de l'Afrique du Sud, on pense à l'apartheid, ce système de ségrégation raciale institutionnalisée qui fut instauré par le Parti nationaliste au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, après l'indépendance du pays, système qui fut finalement démantelé au début des années 1990, pour désamorcer la situation explosive créée par la mobilisation de la classe ouvrière noire.

Mais, en réalité, les promoteurs de l'apartheid n'avaient rien inventé. Ils n'avaient fait qu'ériger en système la politique ségrégationniste menée par le colonialisme britannique depuis le début du siècle, politique qui n'avait été que l'expression directe et brutale de l'avidité des compagnies minières britanniques.

Le pillage britannique de l'Afrique du Sud

Tout commença par la découverte dans le Transvaal (la région entourant Johannesburg) de gisements considérables de diamants en 1870, puis d'or en 1886. L'État britannique, qui n'avait eu jusque-là qu'une présence limitée aux deux régions les plus fertiles (celle du Cap et du Natal), entreprit d'étendre son emprise à l'ensemble du territoire, éliminant d'abord le royaume Zoulou, puis écrasant les républiques formées par la vieille émigration néerlandaise des Boers, au terme d'une guerre qui fut l'une des plus sanglantes du 19^e siècle. Le capital britannique eut alors les mains libres pour piller les ressources minières du pays. Dans les années qui suivirent, on enregistra pas moins de 299 nouvelles entreprises minières à la cotation de la Bourse de Londres.

Mais encore fallait-il extraire ces minerais. Les énormes réserves d'or du Transvaal étaient de basse teneur. Pour en tirer assez d'or pour satisfaire l'appétit insatiable des actionnaires, il fallait une main-d'œuvre très nombreuse. Or la population noire du pays n'avait aucune envie d'abandonner les campagnes, où elle parvenait à subsister de l'agriculture et de l'élevage, pour aller se tuer au travail dans les mines des Blancs.

Les compagnies minières eurent donc recours à tous les subterfuges. Elles importèrent des condamnés de droit commun d'Angleterre

rester au travail, les compagnies durent se résoudre à l'impensable, en augmentant leur salaire...

L'expropriation de la population noire

Finalement, à partir de 1910, l'État britannique mit

en place une solution radicale au manque de main-d'œuvre dans les mines. D'abord, les territoires britanniques d'Afrique du Sud furent unifiés dans une Union Sud-Africaine, protectorat britannique placé sous la protection de l'armée coloniale et doté d'un appareil d'État renforcé par une cohorte de fonctionnaires coloniaux. Puis vint toute une série de lois destinées à enfermer la population noire dans un carcan répressif et surtout à la priver de toute possibilité d'échapper à la mine.

C'est ainsi que, d'un trait de plume, le Native Land Act (loi sur le droit à la terre pour la population autochtone) de juin 1913 interdit à la population noire toute activité agricole de subsistance sur 88 % du territoire sud-africain. Sur les 12 % restants, un tiers était inhabitable et le reste, constitué de terres très pauvres, fut divisé en « réserves » dans lesquelles toute la population rurale noire dut s'entasser. La seule solution pour échapper à la famine était désormais d'envoyer les hommes valides travailler là où les Blancs offriraient un

salaire. D'un coup, une importante section de la population noire se trouva incorporée de force dans la classe ouvrière, transformée en travailleurs saisonniers faisant le va-et-vient entre les mines et les réserves où étaient enfermées leurs familles. D'autres lois furent introduites dans la foulée, interdisant aux ouvriers noirs l'accès aux emplois qualifiés ou à toute forme d'apprentissage, et limitant leurs mouvements strictement autour des lieux où ils étaient employés. À peine ces mesures introduites, les salaires des mineurs noirs furent réduits de 30 %. Mais ils ne furent pas les seuls à payer cette note amère. Les patrons profitèrent de l'abondance de la main-d'œuvre noire pour baisser les salaires de tous les travailleurs, blancs compris. Qui plus est, 47 % des ouvriers du pays furent déçus de la citoyenneté sud-africaine et se trouvèrent soumis à toutes sortes de restrictions dans leurs mouvements.

L'émergence d'une nouvelle classe ouvrière

La mise en place de ce système d'oppression par l'État britannique, en expulsant la population rurale noire de ses campagnes, eut pour effet de créer une nouvelle classe ouvrière. Celle-ci, soumise à une exploitation féroce, dut

apprendre rapidement à utiliser les armes de la lutte de classe.

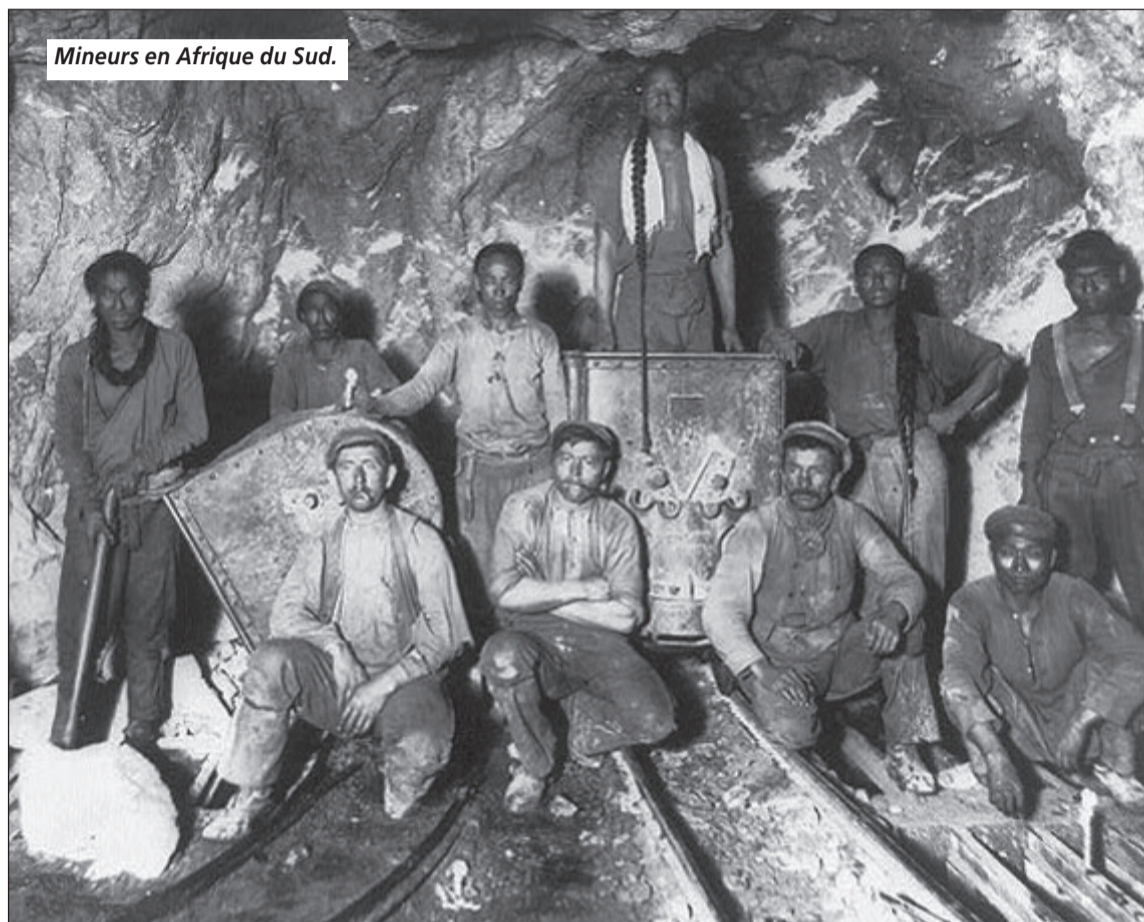
Jusque-là, le mouvement ouvrier sud-africain avait été centré sur une classe ouvrière blanche peu nombreuse, et animé par des militants d'origine anglaise ayant apporté avec eux les traditions et les préjugés du mouvement ouvrier anglais. Bien que militant, ce mouvement ouvrier était toujours resté faible, paralysé en particulier par ses réticences à rechercher le soutien des ouvriers noirs.

Mais il ne fallut pas attendre longtemps pour que les travailleurs noirs se manifestent à leur tour de façon autonome et, cette fois, sur une tout autre échelle. Dès 1918, les mines d'or du pays connurent une très grande grève. Alors que lors d'une précédente vague de grèves, en 1913, les mineurs blancs n'avaient réussi à mobiliser que 18 000 des leurs, sans vraiment affecter la production, cette fois 71 000 mineurs noirs se joignirent à la grève, forçant à la fermeture les deux tiers des mines d'or de la région du Witwatersrand. La répression fut terrible. Onze grévistes furent abattus et 120 furent blessés dans les affrontements avec l'armée. Mais les grévistes remportèrent néanmoins une hausse de salaire de 11 %.

Le président de la Chambre des mines, sir Evelyn Walters, devait exprimer tout le dépit des siens en ces termes : « Cette grève était bien préparée et disciplinée, et pas du tout une "révolte instinctive". Elle a montré que des milliers d'hommes d'origines régionales très différentes et appartenant à de multiples communautés rurales peuvent unir leurs forces de façon efficace. C'est un phénomène nouveau, la première véritable grève jamais menée par des travailleurs coloniaux. »

Oui, une nouvelle classe ouvrière était née. Et, par la suite, elle devait en faire voir de toutes les couleurs tant à la bourgeoisie sud-africaine qu'aux trusts internationaux.

François ROULEAU



Mineurs en Afrique du Sud.

et de la main-d'œuvre semi-servile d'autres colonies britanniques et de Chine. Les autorités coloniales essayèrent d'imposer de lourds impôts en argent aux paysans noirs, espérant que, comme dans d'autres colonies africaines où l'argent n'avait pratiquement pas cours dans les campagnes, cela suffirait à contraindre les paysans noirs à aller travailler dans les mines afin de pouvoir payer leurs impôts. Elles instituèrent même un système de passeport intérieur, sous la forme d'un bracelet en métal soudé autour du bras, destiné à faciliter l'arrestation des fuyards.

Mais rien n'y fit. L'appareil colonial, centré sur les villes, ne pouvait pas faire la police dans les campagnes, ni donc empêcher les mineurs noirs d'y prendre la fuite. Et ceci d'autant moins que les conditions de travail dans les mines et l'insalubrité des campements étaient si terribles que la Chambre des mines elle-même reconnaissait un taux annuel de décès de 8 à 10 % parmi les mineurs ! Pour convaincre les mineurs de

en place une solution radicale au manque de main-d'œuvre dans les mines.

D'abord, les territoires britanniques d'Afrique du Sud furent unifiés dans une Union Sud-Africaine, protectorat britannique placé sous la protection de l'armée coloniale et doté d'un appareil d'État renforcé par une cohorte de fonctionnaires coloniaux. Puis vint toute une série de lois destinées à enfermer la population noire dans un carcan répressif et surtout à la priver de toute possibilité d'échapper à la mine.

C'est ainsi que, d'un trait de plume, le Native Land Act (loi sur le droit à la terre pour la population autochtone) de juin 1913 interdit à la population noire toute activité agricole de subsistance sur 88 % du territoire sud-africain. Sur les 12 % restants, un tiers était inhabitable et le reste, constitué de terres très pauvres, fut divisé en « réserves » dans lesquelles toute la population rurale noire dut s'entasser. La seule solution pour échapper à la famine était désormais d'envoyer les hommes valides travailler là où les Blancs offriraient un

Contre la politique de santé du gouvernement

À l'appel de la CGT, de SUD et des organisations du collectif Notre santé en danger, des milliers de salariés du secteur de la santé ont manifesté à Paris, samedi 15 juin, dont 2 000 militants de la CGT venus de province pour témoigner de la situation dans leurs hôpitaux et retrouver leurs collègues d'Île-de-France. Tous ont dénoncé les effets dramatiques de la loi HPST (Hôpital, patients, santé et territoires), ainsi que le manque d'effectifs et la dégradation des conditions de travail. Ils ont protesté contre la fermeture programmée de services d'urgence et de maternités.

La maternité des Lilas où ça ? Aux Lilas !

Le personnel de la maternité des Lilas, en Seine-Saint-Denis, mobilisé contre le refus de l'Agence régionale de santé (ARS) de reconstruire le bâtiment aux Lilas comme son directeur Claude Évin s'y était engagé en janvier 2012, était particulièrement dynamique dans le cortège. Il portait des pancartes dénonçant le gouvernement et la trahison de l'ARS et exigeant le respect des engagements pris. Le matin, le collectif de soutien

avait symboliquement posé la première pierre de la maternité sur le terrain où elle devait être reconstruite.

À la fin de la manifestation, rendez-vous a été pris pour une nouvelle action, devant l'ARS cette fois. Mercredi 19 juin, un rassemblement est prévu à 15 heures pour appuyer la présidente du collectif de soutien à la maternité des Lilas, le médecin Marie-Laure Brival, qui sera reçue le lendemain par le cabinet de

Claude Évin.

La mobilisation est d'autant plus nécessaire que le nouveau plan de l'ARS serait d'obliger la maternité des Lilas à s'adosser à un hôpital de Montreuil, une politique de regroupement que ce gouvernement, comme les précédents, essaie d'imposer partout dans le pays, en supprimant des services spécialisés, des maternités de proximité, voire des hôpitaux.

Ceux de Champagne-Ardenne

Des salariés de l'hôpital psychiatrique (Epsma) de Brienne-le-Château et de l'action sociale de Troyes ont rejoint à Paris des agents hospitaliers et des travailleurs sociaux du secteur social et médico-social de Champagne-Ardenne, du CHU de Reims et de l'hôpital de Vitry-le-François.

Les manifestants ont surtout fustigé l'attitude du gouvernement socialiste. Lorsque le PS était dans l'opposition, il

dénonçait la marchandisation de la santé, la loi HPST. Aujourd'hui qu'il est au gouvernement, il continue d'imposer aux structures hospitalières des réductions de budget, le retour à l'équilibre financier justifiant des objectifs impossibles à tenir, sauf au détriment de l'accueil des malades et des conditions de travail des personnels.

Les travailleurs sociaux, eux, exprimaient leur hostilité envers la ministre Marisol

Touraine, qui a accepté une « recommandation patronale » entérinant la fin de la convention collective de 1951, dont dépendent les collègues des CHRS et maisons de retraite, ce qui permet aux directions de dégrader fortement les conditions d'emploi et de travail.

S'être retrouvés en nombre dans une manifestation dynamique, voilà qui était bon pour le moral.

Correspondant LO

• Polyclinique de Bordeaux-Nord Les travailleurs ne s'en laissent pas conter



Le personnel de la polyclinique Bordeaux-Nord Aquitaine, établissement de santé appartenant au Groupe Bordeaux-Nord Aquitaine (Gbna) et leader régional dans l'offre de soins privés, vient de montrer son mécontentement.

Non seulement c'est zéro pour les augmentations salariales mais, en plus, la direction prétendait vouloir réduire la récupération des jours fériés des personnels soignants travaillant en journées de douze heures, ce qui leur aurait fait perdre environ trois jours par an.

La défense de cet acquis a provoqué une riposte comme on n'en avait pas vu depuis longtemps. Le mardi 11 juin, plus de 150 des 800 salariés, soignants mais aussi administratifs et logistiques, ont manifesté. Nullement intimidé par la menace de la direction de procéder à des licenciements si sa mesure n'était pas acceptée, le personnel soignant a reconduit sa grève pour le lendemain.

Ce jour-là, la mobilisation a été aussi forte. Après avoir proposé un échange des jours de récupération contre une prime

d'environ 300 euros payable une fois, puis contre l'octroi d'un jour de congé supplémentaire, la direction a dû renoncer à son passage en force. Reste le problème des salaires. Si une petite partie du personnel soignant va recevoir 55 euros brut en vertu d'un accord antérieur, pour tous les autres salariés de la clinique il n'y a rien. Quant aux employés de Loghos, société de logistique que Gbna a créée pour faire travailler en sous-traitance les agents de service hospitaliers et le personnel des cuisines par exemple, c'est 0,50 % qu'on leur proposait. Le 17 juin, une trentaine de personnes (dont des soignants venus en solidarité) ont mis de l'ambiance sous les fenêtres de la salle de réunion où se déroulait la « négociation ».

La direction assure que, faute de mesures de restriction, ses comptes iront dans le rouge à cause d'une revalorisation insuffisante des tarifs hospitaliers. Mais comment croire qu'elle soit à ce point en péril quand elle achète sans cesse de nouveaux établissements ?

Correspondant LO

• Hôpital de Vitry-le-François (Marne)

Un rassemblement pour sauver l'hôpital

Le dimanche 9 juin, près de 200 personnes se sont réunies à Vitry-le-François, à l'appel de la CGT. Le personnel de l'hôpital et la population étaient mobilisés contre les menaces de fermeture de la maternité et des urgences chirurgicales. Ils craignent même à terme la

fermeture totale de l'établissement. Cet hôpital de proximité d'une ville de 15 000 habitants dessert un secteur de plus de 35 000 habitants et reçoit des patients venant aussi du département de l'Aube.

La raison invoquée par la directrice est le déficit

permanent de 2 millions d'euros par an. Pour elle, « les urgences chirurgicales ne représentent que 6 % des urgences, et encore moins le week-end ». Sauf que les premières minutes d'une intervention chirurgicale sont souvent déterminantes, notamment lors des

accidents de la route.

De nombreuses voix se sont aussi élevées contre les « usines à bébés » qui tendent à remplacer les maternités de proximité très à l'écoute des parents.

Après la constitution d'un comité de défense de l'hôpital de 15 personnes, comprenant

des élus, des usagers et des personnels soignants, rendez-vous a été pris pour la manifestation nationale à Paris le 15 juin ainsi que pour la prochaine réunion du comité, le 10 septembre.

Correspondant LO

• Elior services – clinique d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Fiers de s'organiser pour la lutte

Depuis lundi 10 juin, une majorité des travailleurs de la société de nettoyage Elior Services de la Clinique privée d'Aulnay (Générale de santé) sont en grève. Les douze grévistes exigent des augmentations de salaire, que les dimanches et les jours fériés soient mieux payés et que les fériés ne soient pas comptés

comme un congé payé pendant les vacances, comme cela se pratiquait avant qu'Elior ne reprenne leur site.

Elior est un groupe international de 98 000 salariés, réalisant 4,4 milliards de chiffre d'affaires et 250 millions d'euros de profit dans la restauration, le nettoyage, les services.

Dès le début de la grève, la

direction, pour ne rien céder, n'a eu de cesse de jouer l'intimidation. Lundi 10 juin, le directeur régional a proposé pour obtenir la reprise du travail 75 euros en bons d'achat chez Auchan cette somme passant à 30 euros le jeudi suivant !

De leur côté, les grévistes ont pris l'habitude de se réunir chaque jour pour décider de la

poursuite de la grève, pour s'organiser. Ils ont mis en place une caisse de grève et se sont immédiatement adressés aux salariés de la clinique et aux patients. Le soutien rencontré les a renforcés dans leur détermination. Depuis, ils continuent de populariser leur grève autour d'eux, en allant sur les marchés et les supermarchés de la ville. Une

délégation s'est aussi déplacée sur d'autres sites à la rencontre d'autres salariés d'Elior, pour les informer de leur grève et demander leur soutien. Fiers de leur mouvement, des grévistes disent que, quoi qu'il se passe, ils ont déjà gagné, ne serait-ce qu'en relevant la tête face au patron et à sa hiérarchie.

Correspondant LO

• Virgin, Fnac

Les patrons licencieurs doivent payer !

Suite à la mise en liquidation judiciaire des 26 points de vente de Virgin, qui pousse à la rue les 960 salariés de cette chaîne de magasins, les travailleurs licenciés ont réagi en occupant une petite dizaine de points de vente, dont celui des Champs-Élysées. Ils espèrent faire ainsi pression sur les propriétaires de Virgin.

En effet le repreneur Butler et l'ancien propriétaire Lagardère, qui conserve encore 20 % des actions de cette chaîne, entendent ne consacrer que 8 millions d'euros au plan social. Les travailleurs qui occupent espèrent, eux, leur faire doubler cette somme.

Les travailleurs de Virgin sont d'autant plus en colère que la braderie organisée par Virgin peu avant la fermeture a rapporté les 8 millions qu'ils espèrent, mais cet argent a déjà été englouti par les créanciers de Butler. Cet épisode a été vécu par les salariés comme une provocation de plus de la direction.

Les modalités du plan social ne seront connues que le 24 juin prochain. Mais d'ores et déjà les contacts avec le Pôle emploi ont montré que les

formations que demandent les employés de Virgin n'existent pas ou sont très coûteuses.

Selon *Le Parisien*, la Fnac, chaîne concurrente de Virgin, qui prépare son entrée

prochaine en Bourse, s'apprête de son côté à licencier 600 employés, ce qui entraînerait la disparition des rayons disques, puisque près de la moitié de ces licenciements viserait les disquaires. La direction de la Fnac dément cette information, mais on sait aussi ce que valent les démentis de patron.

Les 8 millions supplémentaires réclamés par les salariés

de Virgin ne représentent qu'un pourboire par rapport à l'argent dont dispose Lagardère qui, en avril dernier, a fait savoir publiquement qu'il avait empoché une belle plus-value de 1,8 milliard d'euros sur la revente de ses parts dans EADS.

Alors oui, les patrons licencieurs et casseurs d'emploi doivent payer !

Jacques FONTENOY



• Spanghero – Castelnaudary (Aude)

Patrons filous

L'entreprise Spanghero, à Castelnaudary, celle dont la direction vendait de la viande de cheval pour du bœuf, est en voie d'être liquidée par ceux qui en sont propriétaires, le groupe coopératif basque Lur Berri (4 500 salariés avec les filiales, 5 000 agriculteurs adhérents). Si, par décision du tribunal, l'entreprise reste ouverte jusqu'au 19 juillet, un plan social est d'ores et déjà en préparation, un plan dont les conditions annoncées révoltent les 240 travailleurs de Spanghero.

Lur Berri ne proposerait aux licenciés que 2 000 euros pour solde de tout compte en plus des maigres indemnités légales. Lur Berri entend ainsi se débarrasser à moindre frais d'une filiale qui a rapporté, mais qui est devenue aujourd'hui un poids économiquement mort et une mauvaise publicité. La faute à qui ?

À la direction de Spanghero qui est responsable de la filouterie, mais également à Lur Berri, au moins responsable de ne pas avoir contrôlé sa filiale. Alors, pourquoi les seuls à payer devrait-il être les travailleurs ? Pourquoi devraient-ils perdre leur travail, avec des indemnités qu'ils jugent indignes et méprisantes ?

Depuis plusieurs semaines, les travailleurs de Spanghero se mobilisent pour faire payer Lur Berri. Ils revendiquent au moins 1 000 euros par année d'ancienneté au-delà des indemnités légales. Lur Berri affirme qu'il ne peut pas faire mieux, alors que son chiffre d'affaires l'an dernier dépassait le milliard d'euros : largement de quoi payer des indemnités supérieures, et même maintenir les salaires. Pour faire pression, les travailleurs ont organisé à une quarantaine une descente de Castelnaudary à Saint-Geours-de-Maremne dans les Landes, où Lur Berri exploite sa dernière

acquisition, l'entreprise de foie gras Labeyrie. Ils ont aussi manifesté devant le siège de Lur Berri au Pays basque, bloqué une des succursales de Labeyrie à Castelsarrasin, dans le Tarn-et-Garonne. Et le 13 juin près d'une centaine d'entre eux ont manifesté à Carcassonne pour exiger que Lur Berri paye.

Le scandale dans cette affaire n'est pas simplement dans l'assiette, où les capitalistes nous font avaler n'importe quoi, mais aussi dans leur attitude envers les travailleurs, à qui ils font payer les conséquences de leur système.

Correspondant LO

• Côtes-d'Armor

Fermeture définitive de Chaffoteaux

C'est en partie par la presse que les 25 derniers salariés du bureau d'études de Chaffoteaux à Ploufragan ont appris que le groupe Merloni avait décidé de fermer définitivement l'usine.

En sursis depuis l'arrêt de la production sur le site des Châtelets à Ploufragan en 2009, ils ne pensaient pas voir la fin arriver si vite, d'autant que les locaux où ils sont employés sont toujours à vendre.

La direction générale justifie cette dernière restructuration au nom de la compétitivité. Pourtant le groupe Merloni, qui exploite près de 7 000 salariés dans le monde, ne connaît pas de difficultés particulières. Des bénéfices ont encore été réalisés en 2012, ce qui a valu aux salariés une petite prime de participation.

Et puis ce groupe prédateur, toujours à la recherche de profits rapides, n'a pas hésité à faire requalifier ses locaux de Ploufragan en entrepôts, réussissant par ce biais à économiser 117 000 euros d'impôts locaux !

Par ailleurs, il bénéficiait de la part du gouvernement de crédits à la recherche lui permettant, selon les délégués du personnel du site, de verser aux employés restant à Ploufragan la moitié des salaires perçus. Rien ne justifie donc cette fermeture définitive. Les salariés ont décidé de s'opposer à ce plan. Ils ont mille fois raison.

Quelques jours avant cette annonce, le directeur général de Merloni France était venu se pavaner à la préfecture pour exposer le bilan des emplois prétendument créés à la suite du plan de « revitalisation » succédant aux licenciements de 207 salariés en 2009 (un tel plan est obligatoire pour tout groupe procédant à des licenciements collectifs). Or, sur les 176 emplois qu'il dit avoir créés (sur les 197 prévus initialement), seuls six ex-salariés de Chaffoteaux en ont bénéficié... 82 licenciés de 2009 pouvaient prétendre à la préretraite amiante, 90 pointent toujours à Pôle emploi... et 30 d'entre eux n'ont jamais retravaillé depuis.

Correspondant LO

• Plate-forme gazière de GDF Suez

Deux morts, un blessé grave, après tant d'autres

Le 15 juin, deux personnes ont été tuées, et une grièvement blessée, sur une plate-forme de forage gazier en mer du Nord, travaillant pour le compte de GDF Suez.

Le groupe s'est empressé de déclarer que la plate-forme n'était pas en cours de forage au moment de l'accident, qu'il n'y avait donc aucune fuite de gaz à redouter, que c'est au cours d'une maintenance

d'un échangeur de chaleur qu'un tuyau sous forte pression a cédé, provoquant morts et blessé. Un accident industriel banal, en quelque sorte, comme il y en a tellement, et pas seulement sur des plates-formes.

Il n'en reste pas moins que les plates-formes pétrolières et gazières sont particulièrement dangereuses. Il y en a six cents dans le monde, en

mer du Nord, dans le golfe du Mexique, dans celui de Guinée, au large du Brésil, en mer de Chine, etc. Sur ces plates-formes, les accidents ne se comptent plus et sont parfois catastrophiques : 72 morts en 1979 en mer de Chine, 123 morts en 1980 en mer du Nord, 37 morts en 1984 au large du Brésil, 167 morts sur la plate-forme Piper Alpha en 1988 en mer

du Nord, pour ne citer que les plus importants.

En 2011 un organisme de sécurité britannique estimait que la sûreté était insuffisante pour 96 % des installations en mer du Nord et que, pour 20 % d'entre elles, il y avait de sérieuses défaillances.

L'accident récent chez GDF Suez le confirme.

André VICTOR

• SNCF

Après la grève du 13 juin

Un succès qui en appelle d'autres...

De l'aveu même de la direction de la SNCF, la grève a été une réussite : 70 % de grévistes chez les agents de conduite et les contrôleurs, une participation très importante dans certains ateliers de réparation du matériel, aux guichets de bien des gares et dans de très nombreux secteurs. « On a marqué le coup » et « à la rentrée, faudra recommencer », « pas question d'en rester là » : telles étaient les remarques entendues dans les rassemblements, les manifestations et les nombreuses discussions qui ont ponctué cette journée.

Les cheminots ont répondu présents, même s'ils savaient qu'une journée ne suffira pas pour faire reculer la direction de la SNCF et le gouvernement. Ils ont tenu à manifester leur opposition à la réforme qui se prépare contre eux, au nom de la compétitivité et de la concurrence, mais aussi leur ras-le-bol face aux suppressions de postes, aux congés refusés, aux embauches qui ne viennent pas, à l'insécurité qui se développe par manque de personnel, aux attaques contre les retraites qui se profilent, etc.

Du côté des directions syndicales, aucune suite à cette journée n'est prévue et encore moins préparée. Dans les interventions faites lors des rassemblements régionaux de grévistes, la CGT en particulier a axé son discours sur son propre projet industriel opposé à celui de la direction de la SNCF. Mais ce n'est pas une autre stratégie industrielle qu'il faut opposer à la direction de la SNCF et, derrière elle, au gouvernement ! Ce qu'il faudrait leur opposer, c'est une véritable stratégie de lutte, dans la perspective de leur faire ravalier leur politique antiouvrière.

Voici quelques échos de la journée de grève du 13 juin.

dans la région lyonnaise

Seuls 220 trains ont circulé, sur 1 300 en temps normal, soit un sur six. La participation était importante dans tous les secteurs. La manifestation de plusieurs centaines de cheminots a ponctué la journée de façon dynamique. Ils dénonçaient le projet de division de la SNCF. Mais surtout ils ont montré qu'ils ne voulaient pas voir leurs conditions de travail revues à la baisse.

au dépôt d'Orléans-les Aubrais

La grève a été très suivie, y compris par la maîtrise. La réforme contre laquelle s'est faite cette journée, en prétendant « réunifier le système ferroviaire », va en fait le morceler un peu plus : elle créerait trois entités distinctes, une regroupant tout ce qui est infrastructure, l'autre se chargeant du transport, probablement dans l'idée de rendre plus profitable cette branche afin de la privatiser à terme. Le tout serait chapeauté par la troisième entité.

Outre la crainte de nombreux cheminots d'être divisés et affaiblis, c'est la dégradation du travail et de l'organisation qui inquiètent. La direction



Nantes : les cheminots au départ de la gare vers la manifestation.

veut en profiter pour supprimer par exemple dix à quinze journées de repos et réduire les repos doubles (équivalents des week-ends) de 52 à 25 par an. Une des préoccupations qui revient le plus souvent concerne le travail de nuit, qui se généralise sur les voies. La direction l'impose avec cinq nuits de suite, au lieu des quatre qui se faisaient auparavant, et cela malgré onze accidents mortels en France en 2012.

Une autre préoccupation est la précarisation du personnel. Beaucoup d'embauches se font au coup par coup (CDD, intérim, etc.). La direction profite du statut précaire de ces travailleurs pour les utiliser comme bon lui semble, en les baladant de poste en poste, pendant des mois, voire des années. D'autres inquiétudes se sont exprimées lors de cette journée, comme

celle concernant les retraites.

à Nantes

Là aussi, la grève a été bien suivie. Auxiette, l'auteur (avec Bianco) du rapport sur la réforme, est aussi président du conseil régional des Pays de la Loire. Les grévistes sont donc partis à quelque 250 en manifestation pour protester sous ses fenêtres. Ils y ont retrouvé les postiers, qui eux aussi étaient en grève ce jour-là. Les discussions ont porté sur la réforme, mais aussi sur les retraites : « À la rentrée, ils vont s'attaquer aux régimes spéciaux, et donc à nos retraites. Il faudra agir. »

à Rennes

40 % de grévistes sur l'ensemble de la région Bretagne, un très bon chiffre, qui n'avait pas été atteint depuis plusieurs années. Les rassemblements, même organisés de

façon dispersée, ont regroupé de nombreux travailleurs.

et en région parisienne

Dans l'ensemble de la région parisienne, la grève a été très bien suivie.

Un exemple : au Technicentre de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), les grévistes ont été jusqu'à 85 % à l'atelier du Transilien. Au dépôt de la manœuvre, les travailleurs avaient déjà fait grève début avril sur une revendication locale touchant aux conditions de travail. Le 13 juin, ils étaient de nouveau en grève à près de 70 %. Il faut dire que la direction du Transilien projette de généraliser le travail en décalé, c'est-à-dire de réorganiser les journées de travail sans qu'il y ait jamais les mêmes horaires d'embauche et de débauche.

Correspondants LO

• RATP

Travailler plus, c'est non !

La direction de la RATP, comme celles de bien d'autres entreprises, ne pense qu'augmentation de la productivité, c'est-à-dire baisse des effectifs sans diminution des charges de travail, baisse des salaires et suppression de nombreux acquis.

C'est pour s'opposer à la mise en œuvre d'une telle politique et au projet de réforme du protocole conduite qu'un mouvement de grève a eu lieu à la RATP, le 3 juin. Il concernait les conducteurs de métro et de

RER et a été très suivi dans la partie sud du RER ligne B. Le 6 juin, il y a eu un autre mouvement qui concernait tous les agents RATP. Les revendications portaient sur les salaires – en 2013, l'augmentation prévue n'est que de 0,5 % – et aussi sur les suppressions de postes : 705 postes ont encore été supprimés cette année, aggravant les conditions de travail. Pourtant la RATP annonce un bénéfice net de 266 millions, qui permettrait largement de préserver les salaires et l'emploi.

Le mouvement dans les bus a également été largement

suivi, avec des différences tout de même entre les 23 dépôts de la région parisienne. La grève était appelée par la CGT mais, dans un certain nombre de dépôts, des militants d'autres organisations syndicales ont aussi fait le travail pour mobiliser les machinistes. Ces derniers s'opposaient à un nouveau projet de la direction du département Bus concernant le temps de travail. Après une première tentative avortée en juin 2011, où elle voulait faire travailler 53 minutes de plus par jour, elle revient aujourd'hui à la charge en voulant démolir les principales

règles organisant les horaires de travail. Par exemple, les services pourraient atteindre 8 heures au lieu de 7 h 30 actuellement, les compensations pour retards sur trajets, fréquents à cause de la circulation, seraient transformées. Les 15 premières minutes de retard ne seraient plus compensées.

La direction a entamé un cycle d'audiences avec les syndicats. Elle y annonce sa volonté de réviser les accords ARTT-35 h et conditions de travail, espérant que la mise en place d'appels d'offres, à partir de 2025, sur toutes les lignes

de bus de la région parisienne, vont convaincre le personnel d'accepter ce qui ressemble à un accord compétitivité. Elle donne d'ailleurs un grand écho à la perte d'une navette de quartier dans le 15^e arrondissement, que la mairie socialiste de Paris a attribuée à une entreprise privée en justifiant son choix par le coût trop élevé à la RATP.

Cette première mobilisation, assez réussie, a au moins montré que les travailleurs de la RATP ne veulent pas de ces réformes et sont prêts à s'y opposer.

Correspondant LO

• Airbus – Toulouse

L'A350 a décollé, pas les salaires ni les emplois

Vendredi 14 juin, pour permettre d'assister au 1^{er} décollage de l'A350, la direction a fait installer des écrans géants un peu partout et en particulier à l'usine Saint-Éloi. Dès 9 h, à l'usine Saint-Martin ou à Clément-Ader, les salariés ont pu quitter le boulot et se masser le long de la piste. À 10 h, l'avion a décollé. Vers 14 h, il a atterri et, près des pistes ou devant les écrans, il a été possible d'assister à l'atterrissage. La direction avait prévu des tables avec petits fours et boissons pour une réception à 17 h.

Si certains ont pu éprouver un sentiment de fierté et être émus, pour tous, cette journée a été une journée plutôt cool, ce qui n'est pas le cas des autres jours. En effet, derrière ce décollage réussi, combien y a-t-il d'heures supplémentaires, d'horaires à la limite du code du travail, de stress? Et combien d'amertume, de colère rentrée? Parce que, si l'usine marche à fond, question salaires, l'augmentation générale n'a été que 1,5 %, moins que l'an dernier! Et question primes d'intéressement et de participation, moins que l'an dernier également! Par contre les actionnaires d'EADS, propriétaire à 100 % d'Airbus, se sont voté presque un demi-milliard d'euros de dividendes.

Eh oui, un plus grand nombre d'avions est fabriqué mais avec moins de travailleurs et qui gagnent moins. Ainsi en 2006, avant Power8, le plan de suppression de 10 000 emplois, l'usine comptait aux alentours de 12 200 salariés. 434 avions avaient été livrés, la prime d'intéressement avait été de 1 970 euros brut. L'an dernier, 588 avions ont été livrés, la

prime d'intéressement correspondante est de 1 483 euros brut et les effectifs sont d'environ 13 000. Moins d'un millier de travailleurs en supplément pour 154 avions de plus.

Quant aux conditions de travail, si la chaîne d'assemblage A350 n'en est qu'à ses débuts, déjà des équipes ont été diminuées. Et ce qui est certain, par exemple, c'est que l'usinage du composite engendre de fines particules qui se fixent sur les alvéoles pulmonaires et peuvent causer les mêmes dégâts que l'amiante. À l'usine, la direction nous octroie des protections mais le personnel de l'entreprise qui collecte les bleus de travail afin de les nettoyer, lui, n'en avait aucune. Les CHSCT ont dû intervenir. C'est dire!

Cet avion est peut-être une prouesse technologique, en tout cas, les travailleurs ne pourront compter que sur eux-mêmes pour obliger les dirigeants à faire des prouesses en matière de conditions de travail, d'embauches et de salaires.

Correspondant LO

• Lafuma (Drôme)

Non aux suppressions d'emplois !

L'entreprise Lafuma est bien connue pour ses vêtements de plein air (marques Lafuma, Eider et Millet), de surf (Oxbow), et elle fabrique également du mobilier de jardin ou de camping sur son site d'Anneyron dans la Drôme.

Le PDG de l'entreprise vient d'annoncer un plan de restructuration qui prévoit la suppression de 161 emplois sur toute la France. Pour les 290 travailleurs du site d'Anneyron, cela se traduirait par 60 emplois supprimés et 46 mutations à Annecy, à plus de 150 km. Les salariés en colère ont débrayé vendredi 14 juin, dénonçant les licenciements ainsi que l'impossibilité pour des familles entières de déménager aussi loin. L'inquiétude est grande dans toute la

commune, dont Lafuma est le premier employeur privé.

C'est une baisse des ventes qui sert de prétexte. Mais les actionnaires de Lafuma ne se portent pas si mal. Il s'agit de BNP Paribas, de la holding Comir, appartenant à la famille Baur qui fait partie des 500 plus grandes fortunes françaises. Quant à la famille Joffard, héritière des fondateurs, elle a vendu ses 15 % d'actions il y a quelques mois, engrangeant sans doute une belle plus-value.

Alors, baisse des ventes ou pas, c'est sur ces fortunes bâties sur le dos des salariés qu'il faut prendre pour maintenir les emplois et les salaires.

Correspondant LO

Legrand – usine de Macé.



• Legrand – Limoges

Les bonnes affaires du baron et de quelques autres...

Selon le journal *Les Échos*, De Wendel investissement, présidé jusqu'à ces dernières semaines par le baron Seillière, vient de réaliser une excellente affaire sur la vente des 5,4 % d'actions de Legrand que le groupe financier détenait encore. Il a cédé 14 millions d'actions à des investisseurs institutionnels, dont Goldman Sachs, pour 520 millions et a réalisé ainsi une plus-value de 370 millions.

C'est en 2002 que De Wendel et KKR (un fonds américain) sont devenus actionnaires majoritaires de la société d'appareillage électrique. Legrand, qui n'était plus coté, a été réintroduit en Bourse en 2006 puis est entré au CAC 40 en 2011. À partir de 2009, KKR et De Wendel ont commencé à revendre leurs actions. Entre 2006 et 2013, l'action Legrand ayant fait un bond de 88 %, on peut imaginer les plus-values réalisées à chaque cession.

Depuis 2009, les dividendes versés aux actionnaires sont chaque année en augmentation. Le chiffre d'affaires réalisé en 2012 a été de 4,5 milliards d'euros. Il est également prometteur pour 2013, puisque son montant au premier trimestre est d'ores et déjà supérieur à celui du premier trimestre 2012 et que le taux de rentabilité se maintient à 20 %.

Legrand, qui emploie

6 500 travailleurs en France (majoritairement en Limousin et en Normandie) et 35 000 au total, s'est implanté dans 70 pays et commercialise ses produits dans 180 pays. Le groupe ne cesse de racheter des sociétés aux quatre coins du monde et en particulier aux USA.

Tous les gouvernements, quelle que soit leur couleur, sont aux petits soins pour Legrand, Sarkozy était venu visiter les unités ultra-modernes de la Technopole. Bartolone, le président de l'Assemblée nationale, s'est précipité au siège social lors de sa venue et a rendu un hommage appuyé aux dirigeants, les félicitant pour leur succès dans l'innovation et la recherche et développement... secteurs qui drainent pour le groupe un maximum de subventions.

En Limousin, depuis le début des années 2000, ce sont 2 000 emplois qui ont disparu avec la fermeture de quatre

usines à Limoges (Isocéram, Sablard et deux sur la zone de Magré), auxquelles se sont ajoutées les usines de Saint-Yrieix, Rochechouard, Saint-Junien en Haute-Vienne et de Lubersac en Corrèze.

Legrand n'a jamais procédé à aucun PSE, mais ne cesse de diminuer les effectifs à coup de ruptures conventionnelles, de non-remplacement des départs en retraite, de démissions forcées. Depuis plusieurs mois, la direction limousine embauche exclusivement des intérimaires en fonction des nécessités de la production. On voit même arriver en intérim d'anciens travailleurs, partis il y a quelques années en départ anticipé au fur et à mesure des fermetures d'unités, mais que la dernière réforme des retraites oblige aujourd'hui à revenir au travail.

Voilà comment, en quelques années, des financiers comme De Wendel peuvent engranger des fortunes, simplement en achetant et revendant des paquets d'actions au bon moment, pendant que dans les ateliers les conditions de travail se dégradent, que la précarité explose, que les salaires stagnent.

Correspondant LO

• Acticall – Cournon (Puy-de-Dôme)

Un exemple de fortune capitaliste

La moitié des salariés d'Acticall, du centre d'appel de Cournon d'Auvergne, ont fait grève samedi 8 juin pour dénoncer leurs conditions de travail et leurs salaires trop bas. Ils revendiquent également un 13^e mois et davantage de respect.

Acticall emploie 450 salariés à Cournon. Il a pour principal actionnaire la riche famille Mulliez, propriétaire des magasins Auchan et de

bien d'autres marques encore.

L'implantation à Cournon, en 2011, avait été subventionnée par l'ensemble des collectivités locales et régionales, la région ayant versé à elle seule 600 000 euros. Bien qu'ayant reçu le label de « responsabilité sociale » des centres d'appels par l'État, la réalité qui existe dans l'entreprise est bien différente. Si Acticall semble recruter régulièrement, c'est que les embauches sont

majoritairement précaires et en CDD. Le turn-over important est d'environ 65 %. Les conditions de travail sont au rendement imposé. La semaine de travail va du lundi au samedi. Et la plupart des salariés gagnent à peine 1 000 euros par mois.

Subventions publiques et bas salaires : voilà comment la famille Mulliez fait fortune.

Correspondant LO

• PSA – Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)

Recul de la direction après un débrayage

Mardi 11 juin, près d'une centaine de travailleurs ont débrayé contre le projet de la direction d'imposer des samedis travaillés non payés en juin et juillet pour une partie de l'usine. Dans les secteurs concernés, la réponse était unanime : pas question, si on doit venir travailler en plus, il faut être payé.

Alors que la plupart des usines PSA annoncent des jours chômés, l'usine d'emboutissage de Saint-Ouen prévoit des heures supplémentaires. En fait, depuis quelques années, suite à la politique d'économies de Varin, les presses en fin de vie ne sont plus remplacées et celles qui tombent en panne tardent à être réparées, si bien que malgré la baisse des commandes la production ne peut être faite qu'en augmentant le temps de travail.

L'annonce de deux samedis travaillés pour le mois de mai, dont un non payé (placé dans des compteurs collectifs), avait déjà fait réagir une équipe de la Logistique. Mais c'est sa répétition pour les mois de juin et juillet qui a décidé les travailleurs des secteurs concernés à ne pas se laisser faire. Toute la semaine qui a

suivi cette annonce, les discussions ont été nombreuses, des réunions ont permis de se compter, des liens se sont créés entre les secteurs. Des travailleurs ont demandé à la CGT d'appeler à débrayer, ce qui fut fait.

Les travailleurs des Presses, de la Logistique et de l'Outillage ont été nombreux à suivre l'appel : 55 grévistes sur la seule équipe du matin et 85 au moins à l'assemblée générale des deux équipes. Le jour même, la direction reculait en annulant toutes les heures supplémentaires du mois de juillet (obligatoires ou non), mais gardait l'obligation de venir travailler un des deux samedis supplémentaires de juin, l'autre étant payé. Cela n'a pas satisfait les grévistes, qui ont décidé de reconduire les débrayages pour le mercredi 12 juin.

Mais, les AG du mercredi ayant été moins nombreuses et bon nombre des ouvriers estimant que le recul de la direction était un succès, le mouvement a été suspendu.

Dans la foulée, la direction annonçait un nouveau calendrier, faisant planer la menace que, si le travail ne pouvait pas être fait, des productions partiraient à l'extérieur. Des tracts des syndicats FO et SIA reprenaient ce chantage à leur compte.

Dans plusieurs ateliers, des chefs qui exprimaient ces arguments se sont fait vertement prendre à partie. Comme l'ont dit certains, ce n'est pas avec des heures bloquées dans des compteurs qu'on paye le boulanger ou le chariot au supermarché !

Cette réaction, même limitée, montre que les ouvriers ne sont pas prêts à accepter de travailler plus pour être payés moins, ce que prépare pourtant PSA dans un accord de type « compétitivité » en cours de discussion avec les syndicats centraux.

Correspondant LO

• Lisi – Franche-Comté et Nord

Lisi, Peugeot, l'union des exploiters licenciés

Lisi Automotive, important équipementier de l'automobile en vis, boulons et solutions d'assemblage, dont le siège est à Delle, dans la région de Belfort-Montbéliard, a décidé de fermer en 2014 l'usine de Thiant, dans le Nord, qui emploie 107 travailleurs.

Ceux-ci, refusant un avenir de chômeurs, ont fait grève, manifesté à plusieurs reprises contre cette fermeture, contre les licenciements avec des indemnités dérisoires, et les quelques propositions de reclassement dans d'autres usines du groupe à 300 ou 400 km de chez eux, et où il y a aussi des suppressions d'emplois. Cette usine, l'ex-boulonnerie, tourne à plein; mais les principaux actionnaires de Lisi ont décidé de concentrer la production dans deux autres usines et principalement à Dasle, dans le Doubs.

L'autre bout du bâton, c'est le blocage des salaires, contre lequel les ouvriers de Lisi Delle ont fait quatre jours de grève en avril. Et le PDG de Lisi promet d'autres attaques au nom de la compétitivité.

Ce PDG, Gilles Kohler, qui a vu ses revenus augmenter de 82 000 euros en 2012, appartient à la vieille et très riche dynastie principale actionnaire de Lisi. Elle est étroitement liée à la famille Peugeot, non seulement par des mariages entre les deux familles, mais aussi par les affaires: la famille Peugeot avec sa société financière, FFP, est actionnaire à 25% de Lisi et deux de ses membres, Christian et Thierry, siègent au conseil d'administration. Ils se copient les uns les autres sur tous les

plans et imposent leur volonté partout.

Les services de l'État et la préfecture du Nord ne trouvent rien à redire à cette fermeture d'usine à Thiant. Ceux de Montebourg affirment que les emplois supprimés dans le Nord sont compensés par des créations en Franche-Comté, ce qui est un mensonge grossier. Les rares prétendues embauches à Lisi sont celles d'intérimaires, qui peuvent le rester durant cinq ans avant d'être renvoyés, bien plus souvent qu'embauchés.

En Franche-Comté, toutes les usines Lisi ont bénéficié d'aides exceptionnelles pour se moderniser. Chantier de dépollution et construction de nouveaux bâtiments à Delle, aides à l'agrandissement des locaux à Dasle; en ce moment, le vieux site voisin de Grandvillars, qui ressemblait plus à une friche industrielle faute d'entretien et de réparation, est en complète réhabilitation grâce à l'argent public.

Des aides, des crédits d'impôts, des allègements, Lisi en reçoit par millions de tous les côtés, pour toutes ses usines, et cela depuis des années. Les profits sont soutenus, les emplois et les salaires sacrifiés.

Correspondant LO

• Hutchinson Chalette-sur-Loing (Loiret)

Chantage à la flexibilité

Hutchinson, sous-traitant automobile qui fabrique des pièces de caoutchouc, appartient au groupe Total, qui a fait 12,5 milliards d'euros de profits en 2012. Cette année, Hutchinson a reversé au groupe 300 millions d'euros de profits.

Mais, comme pour tous les patrons, cela ne suffit pas. Profitant du chômage important dans la région de Montargis, où celui-ci a connu une hausse record, ils font du chantage, pas gênés de dire que les salariés coûtent trop cher. Ils font même peser la menace que l'activité partirait, car « l'usine irait mal ». Mais cette soi-disant baisse d'activité n'empêche pas les heures supplémentaires et l'augmentation des cadences qui, dans certains secteurs, comme au Vélo ou aux Racords, sont tout simplement impossibles à tenir.

Les travailleurs, dont beaucoup ont un salaire de base qui

avoisine le smic, sont de moins en moins dupes de la réalité des difficultés de l'entreprise. Tout prouve que du travail, il y en a. Il suffirait de le répartir entre tous, cela permettrait de baisser

les cadences, de travailler dans de meilleures conditions, et même d'embaucher la centaine d'intérimaires qui travaillent depuis des années à l'usine

Correspondant LO



Un conseiller régional PC du Nord a écrit à la présidente socialiste du conseil régional de Franche-Comté pour protester contre les subventions dont a bénéficié Lisi à Delle et Dasle. La dame, jouant l'outragée, a répondu dans le journal *La Voix du Nord* du 31 mai 2013: « Je connais bien cette entreprise qui se bat, qui aime sa région. Le chef de cette entreprise (Gilles Kohler, NDLR) est un patron très représentatif. C'est le patronat traditionnel de notre région,

protestant, rigoureux, attaché à sa région, intègre, mais qui ne joue pas avec la finance. Il était effondré, c'est lui qui m'a appelée. » Ou encore: « Le PDG ne peut pas garder trois sites! Il concentre son activité sur son territoire, il ne délocalise pas en Chine! Il m'a expliqué comment il avait travaillé pour fermer proprement le site nordiste, avec les services de l'État. » Et de conclure seulement que « c'est malheureux... » pour le Nord.

• Turquie

La révolte n'a pas dit son dernier mot

Le 15 juin, Erdogan a fait intervenir sa police pour évacuer les manifestants qui continuaient d'occuper le parc Gezi, motif initial de la vague de contestation que connaît la Turquie depuis la fin mai. C'est un pas de plus dans une entreprise de reprise en main marquée par les discours dans lesquels Erdogan traite les manifestants de « terroristes » et par les meetings massifs organisés par son parti, l'AKP, afin de démontrer qu'il a la population derrière lui. Mais, même si le gouvernement Erdogan gagne l'épreuve de force avec les manifestants, cela n'aura pas été sans peine, et ces quinze jours ne seront pas sans laisser des traces.

Le 31 mai, c'est devant la détermination de dizaines de milliers de jeunes décidés à lui résister que la police avait dû évacuer le parc Gezi et la place Taksim. Pour une fois en Turquie, la violence policière s'était montrée impuissante. Comme l'a écrit un journaliste, « la peur avait changé de camp » et c'est dans tout le pays que les manifestations se sont étendues, gagnant près d'une centaine de villes. Des centaines de milliers ou peut-être des millions de jeunes, de travailleurs, affirmaient non seulement leur solidarité avec ceux qui, à Istanbul, contestaient l'arrachage des arbres du parc Gezi, mais leur refus de la violence policière, de l'autoritarisme du régime, de l'ordre moral que voudrait imposer le gouvernement Erdogan.

La contre-offensive d'Erdogan

Dans sa contre-offensive, Erdogan a dû procéder par étapes, commençant par des discours musclés destinés à rassembler derrière lui un parti et un gouvernement qui avaient fait entendre des voix divergentes. Puis il a cherché à diviser les manifestants, reconnaissant la légitimité d'une protestation sur l'arrachage des arbres du parc, mais stigmatisant le mouvement général de contestation comme le fait d'« extrémistes » manipulés par l'étranger, voire de spéculateurs de la Bourse voulant déstabiliser le pays, son économie et son gouvernement élu.

De même, après avoir reçu une délégation, choisie par lui, des défenseurs du parc



16 juin : des manifestants sur le pont traversant le Bosphore, cherchent à gagner la place Taksim.

Gezi, Erdogan a déclaré qu'il respecterait les décisions de justice au sujet des projets de transformation de celui-ci, ce qui est tout de même le moins que l'on puisse attendre d'un gouvernement, voire qu'il pourrait organiser un référendum sur la question. Enfin, tout en faisant évacuer la place Taksim le 11 juin, Erdogan a promis qu'en revanche il ne s'en prendrait pas à ceux qui occupaient le parc Gezi... avant de déclarer trois jours plus tard que cette occupation était inadmissible et de les faire évacuer de force par sa police.

Pourtant, pendant ces deux semaines, le mouvement a montré sa vitalité, non seulement autour des arbres de Taksim, mais dans tout le pays. Chaque jour, des manifestations ont continué, non

seulement dans les grandes villes comme Ankara, Izmir, mais dans de nombreuses villes plus petites, voyant chaque fois des milliers de jeunes s'affronter à la police. Lors des interventions de celle-ci place Taksim, des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées dans les différents quartiers d'Istanbul et sont parties en

cortège pour tenter de gagner la place. Cela a été le cas samedi 15 juin au soir, après l'intervention de la police au parc Gezi, des milliers de jeunes affrontant celle-ci aux abords de la place. Dimanche 16 juin, c'est encore dans tout le pays que des manifestations ont eu lieu. Des dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblés dans les quartiers périphériques d'Istanbul ou à Kadiköy, sur la rive asiatique, cherchant à gagner la place Taksim en empruntant le pont suspendu du Bosphore. Voyant la police en passe d'être débordée, le gouvernement a parlé de faire appel à l'armée.

Quelles perspectives politiques ?

De leur côté, les partis d'opposition comme le CHP

social-démocrate et kémaliste et le BDP pro-kurde, s'ils ont apporté leur soutien au mouvement, ont surtout cherché à se faire voir par leurs drapeaux mais nullement à l'organiser et à lui permettre de vaincre. Deux syndicats, la confédération DISK et la KESK qui représente les services publics, ont appelé à faire grève les 4 et 5 juin,

donnant lieu à des manifestations très suivies. Après l'intervention de la police au parc Gezi, ils ont appelé à une grève générale, s'attirant immédiatement la condamnation du gouvernement qui a déclaré cette grève illégale, car la loi turque interdit les grèves ayant un motif autre que professionnel, comme les grèves pour motif politique ou de solidarité. L'appel est cependant resté symbolique, la DISK étant très minoritaire et le principal syndicat Türks iş n'ayant fait aucun appel.

Si le mouvement reflue maintenant, cela correspondra donc bien sûr au souhait d'Erdogan, mais aussi au fond à celui des dirigeants des partis d'opposition ou des syndicats, qui ont été en grande partie dépassés, le CHP craignant d'ailleurs d'y

être finalement perdant sur le plan électoral. Mais cela sera finalement moins du fait de la force policière, qui a montré ses limites, que du fait du manque de perspectives du mouvement lui-même.

Le seul véritable mot d'ordre commun a été « *Gouvernement, démission !* » Non seulement il était hors de portée du mouvement, mais il n'avait guère de contenu concret pour la masse de la population, sauf à signifier la revendication d'élections ramenant au pouvoir les opposants à l'AKP, autrement dit un CHP dont le crédit est fort entamé. Or ce qui a mobilisé des centaines de milliers de personnes dans toute la Turquie, c'est bien plus que cela : c'est la révolte contre la violence de la police, contre Erdogan et son ordre moral, contre un régime qui ne cesse de se vanter d'une réussite économique dont une grande partie de la population ne voit aucune retombée, sinon l'explosion de l'affairisme et du nombre de nouveaux riches qui se pavanent.

Ce ne sont certes pas les partis d'opposition parlementaire, respectueux de l'ordre établi, qui peuvent donner à ces aspirations une réelle expression politique. D'autre part, cette explosion de révolte, née au sein de la jeunesse comme c'est souvent le cas, n'a pas débouché pour l'instant sur une véritable explosion sociale qui aurait entraîné la classe ouvrière et dans laquelle celle-ci aurait commencé à se battre pour ses propres objectifs.

Ce sont là toutes les limites d'une explosion née spontanément, sans objectifs clairs et sans organisation. Mais le mouvement n'a peut-être pas dit son dernier mot et quelles que soient ses suites, son expérience ne sera pas oubliée pour les centaines de milliers de jeunes, mais aussi de travailleurs, qui y ont participé.

André FRY

La démocratie selon Erdogan

« Face à un mouvement de violence systématique et généralisé, la police a fait preuve d'une attitude conforme aux exigences de la démocratie », a déclaré le Premier ministre turc Erdogan devant des élus de son parti l'AKP, ajoutant même : « On a dit que la police avait eu recours à la violence. Mais où était la violence ? Du

côté de tous ces terroristes, ces anarchistes, ces émeutiers ! »

Ceux qui, durant plus de deux semaines de manifestations, ont affronté les canons à eau, les gaz lacrymogènes, les lancers de gaz urticants et surtout les matraquages sauvages, apprécieront. Ils seront réconfortés d'apprendre que ce comportement de la

police à l'égard de personnes qui, à l'origine, ne faisaient que s'opposer pacifiquement à l'abattage d'arbres dans un parc d'Istanbul, était « conforme aux exigences de la démocratie ».

Il faut croire aussi qu'il en est de même des centaines d'arrestations auxquelles a procédé la police turque

durant le mouvement et de toutes celles auxquelles elle procède encore, en particulier parmi les militants d'extrême gauche, tous évidemment considérés comme « des terroristes, des émeutiers » contre lesquels le régime ne fait que défendre « la démocratie ».

D'ailleurs, si la Turquie

remporte un record avec plus de 130 000 personnes en prison, dont plus de 10 000 prisonniers politiques, essentiellement kurdes, c'est certainement parce qu'Erdogan tient à défendre par tous les moyens cette démocratie exemplaire.

A. F.